49e ANNÉE. — N° 17.174

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f.	30f.
France et Colonies...	9 »	17f.	32f.
Etranger.....	10	20f.	40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

VENDREDI 11 JUILLET 1919

Tr. de saint Benoît

SOLEIL: lever 5h28; coucher 8h47
LUNE: pleine le 13; D. Q. le 20

EN COMPENSATION DE SCAPA-FLOW

La fleur de ce qui fut la flotte allemande repose maintenant sur les fonds de Scapa-Flow. A l'exception du « Baden », le meilleur des cuirassés d'escadre qui n'a pas coulé et d'un ou deux grands croiseurs de bataille, dont le « Hindenburg » (le plus puissant et le plus récent de tous) qui paraissent pouvoir être renfloués assez facilement et rapidement, toutes les autres grosses unités semblent irrémédiablement perdues. Sans doute, plusieurs d'entre elles pourraient être remises à flot après de longs et coûteux travaux, mais les frais entraînés par leur réfection consécutive à une immersion prolongée seraient tellement considérables qu'il est probablement plus sage d'y renoncer.

Nous avons déjà dit combien cette disparition inattendue des bâtiments de guerre germaniques avait comblé les vœux d'une partie de l'opinion britannique. Le « Morning Post » reconnaissait dernièrement qu'en fait ces grosses unités allemandes étaient meilleures au point de vue technique que les navires de même classe sur lesquels flotte l'Union Jack. On peut juger par là de ce que la France a perdu le jour où le défaut de surveillance permit aux Allemands de mettre les Alliés d'accord sur la question du partage de l'ancienne « Hoch See Flotten ».

Il est inutile de polémiquer sur le degré de responsabilité des services de l'Amirauté en cette affaire. Il est seulement certain que si, au lieu d'être gardés par trois petits patrouilleurs, les navires boches avaient été placés sous la surveillance d'une ou deux divisions de gros bâtiments d'escadre, il eût été possible d'envoyer à bord de toutes les unités sabordées des équipes qui eussent fermé les valves, comme cela put être fait sur le « Baden » et sur plusieurs contre-torpilleurs. Certains des cuirassés et des croiseurs de bataille restèrent en effet à flot plusieurs heures avant de disparaître. Ce laps de temps eût été largement suffisant pour enrayer la catastrophe.

Nous avons tenu à indiquer ces possibilités de sauvetage non pour être désagréables à nos alliés d'outre-Manche dont l'amitié nous est chère, mais parce que la question du partage de la flotte allemande n'est pas liquidée par les sabordages de Scapa-Flow et qu'il va être possible au gouvernement britannique de donner incessamment une preuve de son désir de nous assurer une compensation adéquate à la déception du 21 juin.

En dehors, en effet, des six petites unités du type « Deutschland » que le traité laisse à nos ennemis comme noyau de leur future flotte, l'Allemagne possède encore actuellement dans ses ports une escadre de huit grands cuirassés de ligne. Cette force navale, d'une puissance à peu près égale à celle du gros de l'armée navale française actuelle, doit, aux termes de l'article 185 du traité de paix, être remise à l'Entente avec toute son artillerie à bord et livrée par l'Allemagne dans les ports alliés qui seront indiqués par les puissances.

Elle est essentiellement composée de deux divisions : 1. les quatre cuirassés du type « Westfalen », de 18,500 tonneaux; répliqué allemande du « Dreadnought » anglais et légèrement plus puissants que nos « Vergniaud » et « Voltaire ».

2. Les quatre cuirassés du type « Ostfriesland », de 22,000 tonnes; tous terminés dix-huit mois à deux ans avant la guerre et sensiblement égaux à tous les points de vue à nos quatre « Jean-Bart ».

C'est au minimum cette dernière division, renforcée du « Baden », que nous demandons qu'on attribue à la France, et pour éviter tout nouvel incident, il nous semblerait désirable que cette attribution fût réglée dès maintenant avant la reddition des unités par les Allemands. Conformément aux stipulations de l'article 185 du traité, l' « Ostfriesland », l' « Oldenburg », l' « Helgoland » et le « Thuringen » pourraient ainsi être livrés par nos ennemis directement dans un port français.

Nos alliés américains et anglais ont déjà déclaré à maintes reprises que les bâtiments allemands aujourd'hui coulés étaient pour eux sans intérêt. Nous ne concevrions pas qu'ils puissent nous discuter maintenant l'envoi en possession de navires un peu moins récents. Avec le « Baden », dont l'attribution ne devrait pas nous être contestée, et l' « Hindenburg », s'il pouvait être renfloué, nous arriverions à retrouver, au moins en tonnage, l'équivalent de ce qui légitimement aurait dû nous revenir sur la flotte de Scapa-Flow.

Nous avons demandé avant la disparition de celle-ci que la France reçut pour son lot les cinq grands croiseurs de bataille qui lui eussent permis de constituer pour son armée navale une division offensive de puissance incomparable. A défaut de ces magnifiques unités, le « Baden » et les quatre cuirassés du type « Ostfriesland » nous permettraient d'avoir en Méditerranée, avec nos trois « Provence » et nos quatre « Jean-Bart », un corps de bataille de douze unités très modernes, très puissantes, sans doute un peu moins à la page que les derniers produits des chantiers anglais ou américains, mais suffisantes pour maintenir notre prestige de grande puissance méditerranéenne en face de la flotte de notre sœur italienne augmentée sans difficulté, on le sait, de tous les excellents bâtiments de l'ancienne marine austro-hongroise.

Ce n'est pas au moment où une partie de la presse étrangère nous suggère si gentiment d'abandonner la Tunisie et Djibouti, en compensation sans doute de l'insuffisance de nos sacrifices pour la cause commune, que nous devons renoncer à procurer à notre marine la situation qu'elle doit avoir sur la route de notre Empire africain, de l'Indochine et de Madagascar.

FLAVIUS.

Un discours de M. Chaumet AU BANQUET de l'Alliance républicaine démocratique

Paris, 9 juillet. — L'Alliance républicaine démocratique avait organisé mercredi soir un grand banquet sous la présidence de M. A. Carnot. L'assistance était extrêmement nombreuse. A l'issue du banquet, plusieurs discours ont été prononcés, notamment par MM. Chaumet et Raoul Péret.

Dans son discours, M. Chaumet a dit que la période électorale était virtuellement ouverte et qu'il fallait, dans la Chambre prochaine, éliminer les violents d'extrême gauche et de droite et y amener une majorité compacte de républicains loyaux, afin d'assurer dans la France blessée l'ordre et la paix.

Pour cela, la tâche la plus urgente est de réorganiser nos services publics, de refaire nos administrations pour faire disparaître les lenteurs et la routine. Enfin, l'Etat peut et doit seconder les efforts particuliers. Il ne faut pas se substituer à eux, se transformer en acheteur, en transporteur, en vendeur; chacun son métier. Et, concluant, M. Chaumet déclare : « Faisons la plus large place à la liberté dans des organisations ayant assez de souplesse pour s'adapter aux diverses circonstances : respect de la liberté syndicale et de la liberté du travail; qu'entre patrons et ouvriers s'établissent, comme entre les commerçants et les industriels, des contrats de bonne foi interprétés au besoin par des commissions d'arbitrage. C'est une question de vie ou de mort pour l'avenir économique de la France. »

M. Raoul Péret, prenant la parole à son tour, a déclaré qu'il fallait restaurer nos finances et qu'il fallait que les contribuables français consentent à de lours sacrifices.

Majoration de trois classes accordées aux mobilisés des régions libérées

Paris, 9 juillet. — Pour le deuxième stade de la démobilisation, une majoration de trois classes est accordée aux hommes encore mobilisés de la réserve de l'armée active qui résidaient dans une commune des régions libérées, soit avant leur incorporation (classes sous les drapeaux au 2 août 1914), soit avant leur mobilisation (classes mobilisées après le 2 août 1914), soit avant la guerre (jeunes classes appelées depuis le 2 août 1914).

Les droits des intéressés seront justifiés par une déclaration du maire de la résidence en régions libérées ou par tout autre document équivalent.

Les majorations accordées au titre des régions libérées se cumuleront avec les majorations acquises aux titres de la circulaire du 24 mars, n° 5, 991, 1/11 (complétée le 1er juillet 1919, 11849, 1/11), exception faite des titres 4 (agriculteurs) et 5 (résidant hors de la métropole).

AU CONSEIL DE GUERRE

Les marins mutinés de la mer Noire

Paris, 10 juillet. — Un certain nombre de marins français, mutins de la mer Noire, ont passé en conseil de guerre, à bord du Waldeck-Rousseau », les 15 et 16 juin, à Cattaro. Sur six accusés, cinq ont été condamnés à des peines variées de prison, mais deux d'entre eux avec sursis. Le sixième, un tout jeune homme, bien que s'avouant anarchiste, a été acquitté.

Par les propres déclarations des accusés, comme par celles des témoins, il a été établi que tout avait été organisé par une Société secrète constituée à bord de nos bâtiments depuis décembre 1918 : l'Union fraternelle des travailleurs, qui avait pour mission d'exploiter dans les équipages les causes naturelles de mécontentement que nous avons relatées, et de les pousser à la révolte en faisant circuler des tracts et des journaux tels que « la Vague », « le Libertaire », « le Journal du Peuple » et « le Populaire », qui étaient expédiés de France sous enveloppe.

Le mouvement a été déclanché de manière à correspondre à un mouvement révolutionnaire général, qui avait été décidé en France pour le 1er mai. S'il y eut contre-ordre, les meneurs de la mer Noire, privés de courrier, ne le connurent pas, et ils firent le plan de ramener à Toulon les navires révoltés pour la date prévue, et, en cas d'échec, de les livrer aux bolcheviks d'Odessa.

On avait fait imprimer à Montpellier (chez un imprimeur dont l'adresse est connue), non seulement les cartes d'adhérents de l'U. F. D. T., la Société secrète en question, mais encore des circulaires portant un modèle-type de la lettre qui devait être lue au commandant et que les meneurs devaient adapter à la situation particulière de chaque bâtiment, en y ajoutant quelques phrases. Il y avait aussi toute une série de documents indiquant la manière de fomenter la mutinerie, de l'exploiter, et des statuts de commandements révolutionnaires concernant « la tenue d'un bord mutiné ». La réalité de ce papier a été constatée à l'audience, bien qu'une partie d'entre eux eussent été brûlés. D'autre part, le complot avait également des ramifications à Cette. Sur les carnets des condamnés, qui ont été saisis, figurent les adresses personnelles de MM. Brizon et Cachin, députés socialistes. L'officier mécanicien M..., le misérable qui essaya de vendre son contre-torpilleur aux bolcheviks, était incarcéré à bord du « Waldeck », et les révolutionnaires du bord avaient formé le projet de le délivrer pour en faire leur commandant. Il fit passer à l'un des inculpés un billet où il recommandait l'assassinat des hommes de son bâtiment qui l'avaient arrêté avant la perpétration de son crime, et les désignait nommément. Il ajoutait qu'on avertît de tout ce qui se passait M. Alexandre Blanc, député d'Orange (Vaucluse). C'est le marin lui-même qui l'a déclaré à l'audience, le billet ayant été détruit par lui. Enfin, les deux principaux meneurs, les matelots P... et G..., ont déclaré formellement qu'ils avaient rendu visite au député Brizon, directeur de « la Vague », à Paris.

Aux renseignements qui précèdent et qu'elle publie, « l'Action française » ajoute ces questions :

« Est-il vrai que, d'après les rapports de la mer Noire, les bolcheviks déclarent eux-mêmes que leur intermédiaire en France est Jean Longuet?

» Est-il vrai qu'un matelot mutiné, arrêté dernièrement à Toulon, a été trouvé porteur d'une somme de 11,000 fr. et a déclaré qu'il les tenait du même Jean Longuet?

» Est-il vrai qu'à la suite des derniers incidents de Toulon, dont la presse a parlé, les amiraux X... et Z... ont demandé à M. Leygues, ministre de la marine, de poursuivre Jean Longuet pour complicité dans les mutineries? Est-il vrai que le ministre a répondu que l'affaire regardait le conseil des ministres? Est-il vrai que les amiraux ont alors prié formellement M. Leygues de saisir le conseil des ministres? »

Les Traîtres de Laon

21e Audience

Paris, 9 juillet. — L'audience d'aujourd'hui est entièrement consacrée à l'audition du lieutenant Marchand qui a été chargé, au cours de l'instruction de rechercher la part de collaboration de Toqué à la « Gazette des Ardennes ».

Au sujet de ce livre, le lieutenant Marchand est d'avis que c'est une sorte d'alibi qui lui a été procuré par les autorités allemandes. Il devait servir à expliquer, voire à justifier les relations de Toqué avec la kommandantur. Quant aux articles — une vingtaine environ — que Toqué a publiés dans la « Gazette des Ardennes », indépendamment de sa collaboration régulière, le lieutenant Marchand y relève la preuve que Toqué exécutait la consigne allemande qui consistait à obtenir le fléchissement de la volonté et de la ténacité françaises.

Paris, 9 juillet. — Le lieutenant Marchand ayant terminé sa déposition, le défenseur de Toqué lui fait poser par l'intermédiaire du président une série de questions sur tous les points de l'exposé qu'il vient de faire; des discussions assez vives s'engagent entre le témoin et la défense.

On entendra, à partir de jeudi et jusqu'à samedi, les témoins de la défense.

ON ARRETE UNE POURVOYEUSE DE TOQUÉ

Paris, 10 juillet. — Le capitaine Salanson, rapporteur près le conseil de guerre, a fait arrêter Madeleine Martigny, qui, à La Capelle, fut l'amie du policier boche Rasch, dont il a été question dans l'affaire Toqué, et se fit son auxiliaire.

LUI ET ELLES

Il paraît que l'amour des drogues stupéfiantes fait des progrès inquiétants aux Etats-Unis. Les statistiques donnent des chiffres douloureux. S'il faut en croire une information de l'agence Reuter, le rapport du comité d'enquête spécial institué pour rechercher les moyens de faire respecter la loi fédérale interdisant le commerce de ces drogues en dehors des besoins médicaux, évalue le nombre de leurs fidèles à plus de un million...

Un million de malheureux fumant l'opium ou se grisant de cocaïne, toujours enclins à faire de la contagion autour d'eux, c'est un foyer dangereux de radiation! Il suffit d'avoir parcouru les routes d'Asie pour savoir à quelles déchéances peut conduire l'abus de l'opium pour la race blanche. Et quant à la cocaïne, on connaît ses ravages dans les grandes capitales.

L'information de l'agence Reuter établit gravement la valeur commerciale des drogues consommées. On la fixe à vingt millions de dollars. Les importations d'opium correspondent à une moyenne de 36 doses par an par tête d'habitant. L'importation des feuilles de coca, nous dit-on, augmente également tous les jours. Mais sur les causes de cette course à l'illusion, ou plutôt à l'abîme, et sur les remèdes à y apporter, on est sobre de commentaires.

On peut se demander si la campagne intolérante contre les spiritueux n'a pas joué ici un rôle néfaste, comme toutes les surenchères. Faut d'la vertu, pas trop n'en faut, dit la sagesse des nations, en admettant que l'abstinence totale des spiritueux soit une vertu, ce qu'on pourrait discuter.

Un moraliste a dit que l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. Le goût des drogues malsaines, les vices du palais, ne sont-ils pas la déviation d'un besoin normal que l'usage modéré de l'alcool satisfait sans danger? Un buveur de vin, par exemple, qui ne demande pas seulement au sang de la vigne l'aliment nourricier mais la volupté du goût, n'est-il pas mieux défendu par son intérêt bien entendu et son plaisir bien compris contre les séductions des poisons, que par les règlements de l'autorité?

Allez donc proposer à un ami du vin de remplacer sa boisson favorite par une pipe d'opium ou une pincée de coca, et vous serez reçu fraîchement. Celui-là est à l'épreuve des tentations mauvaises. Il ne changera pas la liqueur pourprée ou dorée pour la rancœur d'une griserie amère. Il n'atrophiera pas la sensibilité de ses muqueuses buccales par d'impurs relents. Pas si bête...

Il n'y a pas plus d'opiomanes et de cocaïnomanes dans les régions où l'on boit du vin qu'il n'y a d'alcooliques. La démonstration est faite. Nos amis des Etats-Unis en pourraient faire leur profit, et peut-être trouveraient-ils auprès des officiers et des soldats qui sont venus en France se battre à nos côtés et s'asseoir à notre table, des avocats d'office. Le vin, le professeur Babrius l'a établi dans une leçon célèbre, est la boisson des peuples d'élite à travers les âges. Il leur donne la force, l'esprit, la culture supérieure. Et sauf abus, comme en toutes choses,

.....Le vin est fort bonne personne,
Et l'on n'en cite pas un seul, je dis pas un,
Qui de quelque façon ait fait tort à quelqu'un.

P. B.

Le 14 Juillet de la Victoire à Paris

Les préparatifs se poursuivent fiévreusement
La fête revêtira un caractère grandiose

Paris, 10 juillet. — Sous l'œil admiratif d'innombrables curieux, une armée de charpentiers, de décorateurs, d'électriciens, de tapissiers travaille activement à l'aménagement et à la décoration de la voie triomphale. Des pollus les aident, creusant le sol, clouant des planches, peignant en blanc des mâts immenses. Des plates-formes volantes installées sur des camions automobiles vont de l'un à l'autre pour les redresser, les consolider, mettre en place les écussons et les guirlandes. Partout c'est le règne des charpentiers dans le tohu-bohu où la géométrie des planches qui servent à l'édification d'estrades multipliées à perte de vue.

L'ensemble de la décoration de la voie triomphale est une symphonie en blanc et or avec drapeaux aux couleurs alliées, et comme cadre, la verdure des arbres sur tout le parcours; tous les dix mètres et des deux côtés, s'élèvent des mâts doubles peints en blanc, surmontés d'une boule dorée, reliés entre eux par des guirlandes d'or et une double rangée d'oriflammes de l'Entente et d'ampoules électriques teintes en rouge. Sur ces mâts, des écussons constitués par deux cornes d'abondance tricolores avec des lauriers, le tout sur des ailes d'or.

La décoration du rond-point des Champs-Elysées et de la partie de l'avenue jusqu'à la place de la Concorde sera d'un bel effet, et le rond-point des Champs-Elysées sera particulièrement fort réussi. Là, la nation honorera les villes martyres ainsi que les grandes victoires de la guerre. Sur les quatre petits bassins du rond-point seront installés les « autels votifs » consacrés aux quatre villes martyres : Arras, Reims, Soissons et Verdun. La face de ces monuments sera constituée par le blason de chacune des villes et ornés de bas-reliefs représentant des fées. Ils seront surmontés d'une coupe brûle-parfum dorée, d'où jailliront sans interruption des vapeurs d'eau produites par un procédé électrique.

Sur chacun des deux bassins d'axe du rond-point, on a édifié une pyramide de canons allemands. On les a à dessein entassés pêle-mêle. M. Clemenceau tient à ce que ces trophées symbolisent « la ferraille boche ». Ces pyramides sont surmontées chacune d'un coq gaulois : l'un chantant, criant la victoire, l'autre dans une attitude de combat symbolisant la victoire de la Marne.

Une foule énorme a assisté à l'opération bizarre accomplie par une grue à vapeur qui enlevait les lourds canons ennemis et les laissait retomber en un pêle-mêle le plus pittoresque.

Vingt-huit pylônes blancs, dorés, surmontés d'une sphère allée, accouplés, s'élèvent autour du rond-point parmi les fleurs et la verdure. Ils portent un panneau sur lequel s'encastre une peinture symbolisant les quatorze plus grandes victoires françaises. Ces œuvres artistiques sont exécutées par dix artistes peintres de grand talent.

La décoration de la place de la Concorde sera rouge vif et or. Tout est léger, élancé, « vivant ». Tout autour de la place, des mâts de vingt mètres de hauteur portent en leur milieu des sortes de couronnes de drapeaux au-dessus d'immenses cartouches artistement décorés; au sommet, une simple flamme, sorte de petit fanion. De chaque côté de ces mâts, d'autres plus petits, surmontés de cocardes tricolores, et reliés au mât principal par des guirlandes d'or. Dans chaque angle de la place, des pylônes garnis de drapeaux et supportant d'immenses corbeilles renversées faites de rubans de couleur. Un coq gaulois couronne le tout. Ici encore, de petits mâts encadrent ces pylônes et y sont reliés par des guirlandes d'or supportant des drapeaux alliés.

Au débouché des Champs-Elysées ainsi qu'à l'entrée de la rue Royale, de grands mâts de 25 mètres, eux aussi couronnés de coqs sortant des couronnes de laurier et de flots de rubans. A chaque mât, un gigantesque drapeau français. Sur une bannière horizontale, l'écusson de la République.

Juste au-dessus de la porte des Tuileries, faisant face aux Champs-Elysées, sera dressé un arc de triomphe entièrement doré et portant en exergue :

« AUX ARMÉES VICTORIEUSES »

Sur chacun des montants sont inscrits les noms des grandes victoires françaises, les noms des principaux chefs victorieux. Des motifs décoratifs, reliés entre eux par des guirlandes d'or, encerclent les bassins et l'obélisque, duquel tombent d'autres guirlandes d'or. A chaque angle sont édifiées des pyramides de canons.

Les autels des villes de France seront drapés d'étoffes, et tous les lampadaires coiffés de flots de rubans tricolores surmontés de plumets dorés.

LE MONUMENT AUX MORTS SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Place de l'Etoile, un nombreux public a assisté avec intérêt à l'arrivée d'un immense appareil métallique dont le mécanisme lui est apparu fort compliqué. Il s'agissait de la plate-forme destinée à déplacer le cénotaphe au moment du défilé. Cette plate-forme, qui a été fournie par l'autorité militaire, est montée sur quatre chariots à boggie. Les roues reposent sur des rails dont l'écartement est de 60 centimètres sous la charpente en fer. La plate-forme a été glissée sous la charpente en fer. On a d'abord mis en place les bas-reliefs de soubassement formant une ceinture de six mètres de hauteur. Au fur et à mesure de l'installation, une armée de sculpteurs s'empressait à effectuer les raccords nécessaires et à faire ce qu'en terme de métier on nomme des « attaches », travail consistant dans la consolidation des pièces de plâtre à l'aide de morceaux de tôle ou de paquets de filasse trempés dans du plâtre liquide. Le monument aura vingt mètres de haut et pèsera 32,000 kilos; il est d'une sobre beauté.

Une large base est faite de poutres de fer rivées; aux quatre coins, un pot à feu de 3 m. 50 sur socle. Puis trois marches monumentales sur quoi s'érige la pyramide tronquée, partie centrale du monument. Aux angles, des faisceaux de lances noués près des fers par des fourragères. Sur les quatre faces, une Victoire adossée, bras écartés, tient dans chaque main une palme. Derrière chaque Victoire, deux ailes d'avion montent vers le sommet du monument qui figure une urne de forme hémisphérique à trépied. Aux pieds de chaque Victoire, on lit une inscription :

« AUX MORTS POUR LA PATRIE »

encadrée par deux cartouches, où gisent des dépouilles allemandes : casques, fusils, canons, grenades, baïonnettes. Les trois escaliers, le socle de pot à feu, les faces de la pyramide seront de granit figuré. Le reste sera doré. Le sommet de la pyramide sera couronné d'un « brûle-parfums » ayant la forme d'une torpille à ailettes de trois mètres de diamètre.

En plus du cénotaphe il y aura vingt pots à feu supplémentaires figurant une croix, dont le centre est l'Arc-de-Triomphe. Dans la nuit du 13 au 14 juillet, des flammes et des fumées couronneront les pots à feu.

Au petit jour, le cénotaphe sera conduit sur rails, en face de la tribune présidentielle, par les soins de soldats du génie. Des fleurs et des plantes seront alors mises dans les pots à feu. Un peu avant le défilé, sept couronnes seront déposées au pied du cénotaphe par MM. les présidents de la République, du conseil, de la Chambre, du Sénat, du Conseil général et municipal, et par le maréchal Foch. Après quoi, les soldats de la Victoire passeront.

100,000 PLACES RESERVEES

100,000 invités prendront place dans les tribunes et dans les enceintes réservées sur le passage du défilé de la Victoire, depuis l'Etoile jusqu'à la Concorde.

Auprès de l'Arc-de-Triomphe, 10,000 places ont été réservées aux mutilés, et, en face d'eux, un nombre égal de places pour les veuves et ascendants de militaires morts pour la France. La distribution des cartes donnant accès à ces places a été confiée aux sections cantonales et d'arrondissement de l'Office des pupilles de la nation du département de la Seine et de la ville de Paris. Enfin, il a été décidé qu'un nombre important de blessés de guerre aurait, avenue des Champs-Elysées, des places réservées sur le parcours des troupes.

En face de la tribune présidentielle et de celle des veuves, des orphelins de la guerre et des mutilés, seront les tribunes des maréchaux, des Alsaciens et Lorrains, du Parlement et de Mme Poincaré. Un peu plus bas sont les tribunes réservées au corps diplomatique, aux missions alliées, aux membres de la Conférence de la Paix, aux grands corps de l'Etat, etc. Les tribunes édifiées au rond-point du Grand Palais seront réservées aux invités de la municipalité parisienne. S'arrêtant au rond-point des Champs-Elysées, les tribunes reprennent à la Concorde et aux Tuileries pour recevoir la jeunesse des écoles communales et des lycées et collèges.

Une note officielle fait connaître qu'en dehors des quelques catégories de personnes indiquées plus haut, il n'est pas possible au ministère de la guerre de faire donner satisfaction aux dizaines de milliers de demandes qui lui parviennent chaque jour de la France entière.

La répartition des places sera faite par le sous-secrétaire d'Etat du service de santé en ce qui concerne le personnel des Sociétés de secours aux militaires, par l'Office national des mutilés en ce qui concerne les mutilés de la guerre, lesquels devront lui adresser leurs demandes par l'intermédiaire de leurs Associations.

DES MESURES D'ORDRE FORMIDABLES

En prévision de l'afflux prodigieux de la foule parisienne et provinciale, des mesures d'ordre formidables ont dû être envisagées à l'occasion de la veillée funèbre du 13 juillet et du défilé du 14, pour empêcher la foule d'envahir la place de l'Etoile et l'avenue des Champs-Elysées. On évalue, en effet, à quatre millions le nombre de gens qui voudront voir le défilé. Or, la place prévue ne pourra en contenir que 3 à 400,000. Sur le parcours de sept kilomètres aussi, en dehors des gardiens de la paix et de la garde républicaine, 20,000 fantassins formeront la haie depuis le Bois de Boulogne jusqu'à la place de la République. Dans la matinée du 14 Juillet, dès la première heure, les voies d'accès à la place de l'Etoile et à l'avenue des Champs-Elysées, seront barrées dans un périmètre déterminé. Des laissez-passer spéciaux seront délivrés aux locataires des immeubles qui bordent la voie triomphale pour eux-mêmes et leurs invités.

PAS D'AEROPLANES

On avait annoncé que des aviateurs survoleraient Paris pendant le défilé. Par mesure de prudence, afin d'écarter un sujet de catastrophe, le préfet de police vient d'interdire d'une façon absolue aux aviateurs de survoler Paris pendant les journées des 12, 13 et 14 juillet.

LES GRANDS CHEFS QUI DEFILERONT

Les grands chefs militaires qui participeront au défilé de la Victoire se succéderont dans cet ordre :

Maréchal Foch, suivi de son chef d'état-major, du général Weygand; général Pershing, général Gillain, maréchal Haig, général Diaz, le général japonais et les généraux des autres puissances alliées, dans l'ordre alphabétique;

Le maréchal Pétain;

Le général de Castelnau, commandant le premier groupe d'armées, suivi des généraux Berdoulat, Debeney, Hirschauer et Humbert (commandants ou anciens commandants d'armée);

Le général Maistre, commandant le deuxième groupe d'armées, suivi des généraux Degoutte, Bailloud, Gérard et de Mitry (commandants ou anciens commandants d'armée);

Le général Fayolle, commandant le troisième groupe d'armées, suivi des généraux Mangin et Guillaumat, commandants d'armée, qui prendront la tête des troupes d'Orient et d'Afrique.

Après le défilé des marins, l'artillerie défilera sous les ordres du général Herr, et la cavalerie sous les ordres du général Féraud.

LA PLACE DU MARECHAL JOFFRE

Paris, 10 juillet. — La présidence du conseil communique une note démentant que le gouvernement n'ait pas invité le maréchal Joffre à participer, à la place qui lui est due, au défilé du 14 juillet.

La note n'indique pas quelle place avait été attribuée au maréchal.

DES FLEURS POUR LES VAINQUEURS

Parmi toutes les initiatives qui se sont fait jour autour de l'organisation des fêtes, il en est une qui, réalisée, donnerait au défilé un cachet tout particulier, d'un symbolisme émouvant et gracieux à la fois. Il s'agit de parsemer de fleurs à profusion la voie triomphale que fouleront les pas de nos poilus, de fleurs et de feuilles de lauriers, émanation de la terre de France, et de former ainsi un immense tapis parfumé et décoratif sur tout le parcours. Des bouquets par centaines de mille seront vendus le long du parcours au bénéfice de plusieurs œuvres destinées à secourir les victimes de la guerre; et le public pourra ainsi manifester, par le geste gracieux de la main qui jette des fleurs sur nos poilus, son admiration pour ceux qui ont sauvé la patrie.

Un groupe de jeunes filles lorraines et un groupe de jeunes filles alsaciennes précéderont de quelques minutes le maréchal Foch et ses poilus pour répandre sur l'avenue les fleurs de France. Le comité adresse un pressant appel à tous les Français, et leur demande de lui faire parvenir de tous les coins du pays autant de fleurs qu'ils pourront à son siège : Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin, Paris.

APRÈS LA SIGNATURE

LA RATIFICATION DU TRAITÉ PAR L'ASSEMBLÉE DE WEIMAR

Weimar (via Bâle), 10 juillet. — Avant le vote de l'Assemblée nationale, M. Muller, ministre des affaires étrangères, a fait une déclaration où il a dit notamment :

« Nous maintiendrons toujours notre protestation unanime contre la violence devenue traité. (Vifs applaudissements.) Mais nous maintenons aussi l'assurance donnée par nous que nous remplirons les conditions du traité jusqu'à l'extrême limite du possible. Nous devons aborder notre nouveau devoir sans réserve ni arrière-pensée. »

Ensuite, plusieurs orateurs appartenant chacun à une des fractions de l'Assemblée ont formulé des protestations véhémentes contre le traité, applaudies avec enthousiasme par le public.

Le parti national allemand a présenté une motion d'approbation du traité avec réserves.

Cette motion a été combattue par le ministre des affaires étrangères, qui a fait valoir que les ennemis dans cette proposition verraient rien autre qu'une suprême manœuvre! (Très juste! Vives approbations de la majorité.)

« Ce n'est, a-t-il ajouté, qu'avec des moyens loyaux que nous pouvons obtenir la révision du traité, mais semblable proposition constitue une mauvaise préparation. » (Applaudissements.)

La proposition du parti populaire national allemand a été repoussée, et le projet de loi ratifiant le traité a été adopté.

La ratification du traité notifiée à la Conférence

Versailles, 10 juillet. — Ce matin, à onze heures, le baron von Lersner a apporté au colonel Henry la notification officielle de la ratifiaction du traité de paix par le Parlement allemand. Le colonel Henry a porté immédiatement le document au ministère des affaires étrangères.

Pour surveiller l'exécution du traité

Paris, 10 juillet. — Le conseil des cinq a approuvé un rapport d'expert proposant un plan de surveillance pour l'exécution des conditions navales, militaires et aériennes du traité de Versailles. Il y aura trois commissions, une pour chaque branche, composée de 200 officiers et d'un nombre égal d'assistants civils.

A la tête de la commission militaire il y aura un général français; à la tête de la commission navale, un amiral britannique.

Le conseil suprême s'occupe des incidents de Fiume et règle diverses questions

Paris, 9 juillet. — Le conseil suprême des alliés s'est réuni cette après-midi. MM. Clemenceau, Lansing et Balfour assistaient à la séance, ainsi que MM. Crespi et Matusui, remplaçant M. Tittoni et le baron Makino.

Il a décidé que la commission spéciale chargée de procéder sur place à une enquête sur les incidents de Fiume partirait demain soir. Le délégué italien qui reste à désigner pour que la commission interalliée de quatre généraux soit au complet n'a pas été nommé cette après-midi.

Les représentants des grandnes puissances ont encore approuvé les rapports de la commission chargée de tracer les frontières entre la Yougo-Slavie et la Hongrie.

Enfin, le conseil s'est occupé de diverses questions d'ordre militaire posées par l'exécution du traité avec l'Allemagne, comme notamment l'évacuation de la Pologne, la limitation des armements, le contrôle des fabrications de guerre, etc.

Les décisions prises à ce sujet sont naturellement demeurées secrètes.

Les revendications des régions libérées devant la commission de la Chambre

Paris, 10 juillet. — La commission de la Chambre pour les régions libérées a reçu hier une délégation de la Chambre de commerce de ces régions. Un rapport écrasant a été lu, stigmatisant la lenteur inconcevable et la routine de tous les rouages administratifs, et demandant à la Chambre de voter en toute urgence des mesures indispensable pour hâter la réconstitution du Nord industriel et commercial.

Le blocus de l'Allemagne va être levé

Paris, 10 juillet. — La ratification du traité de paix par l'Assemblée nationale allemande aura pour conséquence pratique et immédiate la levée du blocus de l'Allemagne. Des décrets seront publiés par les différents gouvernements de l'Entente, aux termes desquels les importations en Allemagne pourront reprendre sous certaines conditions qui seront spécifiées ultérieurement.

L'examen du traité de paix à la Chambre

Paris, 9 juillet. — La commission du traité de paix, réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Viviani, a entendu le rapport de M. Henri Paté sur les clauses militaires et navales. Les conclusions de ce rapport ont donné lieu à un échange de vues auquel ont pris part un très grand nombre de membres de la commission.

Vendredi prochain, la commission chargée d'examiner le traité de paix, après avoir entendu M. Clemenceau, président du conseil, procédera à l'audition de M. Pichon, ministre des affaires étrangères, sur la Ligue des nations.

La commission espère avoir terminé ses travaux dans une douzaine de jours.

Le rapport général de M. Barthou serait distribué quelques jours après et la discussion pourrait s'engager devant la Chambre au plus tard le 1er août.

On prévoit que cette discussion occupera environ dix ou quinze séances au grand maximum, de sorte que la ratification interviendrait au Palais-Bourbon avant le 15 août.

Il resterait à obtenir la ratification du Sénat, qui se produira sans nul doute dans les dix premiers jours de septembre.

Paris, 9 juillet. — A la commission de la paix, M. Paté, rapporteur particulier des clauses militaires et navales du traité, a développé ce point de vue que les forces militaires dont disposerait l'Allemagne, en vertu même des stipulations consenties, ne sauraient être considérées comme de simples forces de police. M. Paté estime qu'en **réalité une telle armée constitue les cadres d'une armée bien supérieure, dans laquelle pourront, le moment venu, s'incorporer les civils en âge de combattre, et qui auront pu s'y préparer dans des Sociétés sportives.**

Malgré les stipulations contraires du traité, c'est en somme l'Allemagne sur le pied de guerre, ce n'est pas un désarmement.

En ce qui concerne les clauses navales, qui semblent bien être l'œuvre de l'Angleterre, elles sont, d'après M. Paté, évidemment destructives de la puissance sur mer de l'Allemagne. **« Comment peut-on être sûr, ajoute M. Paté, que l'Allemagne ne préparera pas sa mobilisation en secret? En 1914, n'avons-nous pas été trompés sur le chiffre réel de ses effectifs? »**

Le rapporteur conclut que ce pseudo-désarmement **nous oblige à rester armés au delà de ce que nous pouvions prévoir.**

M. Viviani, président de la commission, reconnaît qu'en effet le traité peut présenter, au point de vue militaire, des difficultés pour l'avenir. Il respecte l'unité de l'armée allemande, qu'il eût fallu disloquer en fixant des contingents de police propres à chaque Etat confédéré.

« Mais il ne faut pas perdre de vue les garanties réelles que comporte le traité. Nous reprenons l'Alsace et la Lorraine, et sur une largeur de 50 kilomètres la rive droite et la rive gauche du Rhin sont démilitarisées.

» Notre devoir, puisque la Chambre n'a pas été appelée à suivre les négociations et à donner des suggestions, est de faire entendre les avertissements nécessaires et d'obtenir, le jour venu, de nos alliés les revisions qui peuvent s'imposer. »

M. Barthou, rapporteur général, ne méconnaît pas les lacunes du traité, mais il insiste sur les garanties qu'il contient :

« La situation n'est plus celle de 1914. Nous ne pouvons pas laisser croire qu'après le traité la France reste moins armée qu'avant la guerre. Nous avons des conventions militaires avec l'Angleterre et avec l'Amérique que nous n'avions pas en 1914, et qui nous auraient alors garantis contre la guerre. En outre, aujourd'hui, l'Angleterre et les Etats-Unis ont des armées qu'elles n'avaient pas il y a cinq ans. »

Les incidents de Fiume

Rome, 9 juillet. — Une dépêche de Fiume annonce qui samedi se sont, de nouveau, produits à Fiume d'autres graves incidents entre soldats français et italiens. Des soldats français ont été tués. Il s'est produit en premier lieu, entre une patrouille italienne et une patrouille française, une dispute dans la rue, et des coups de fusil ont été échangés. Un soldat français fut tué; un autre soldat blessé est mort peu de temps après dans une maison avoisinante, où il avait été transporté.

Vers le soir, les marins italiens des navires « Emmanuele », « Filiberto » et « Dante » recevaient l'ordre de débarquer. Pendant la traversée du port ils furent attaqués par des soldats français. Une bataille en règle s'engagea qui dura vingt minutes. Les Français

A LA CHAMBRE

Un débat financier important

A propos des avances de la Banque de France à l'Etat

Paris, 9 juillet. — La reprise de la discussion du projet ayant pour objet de ratifier une convention entre le ministère des finances et la Banque de France, passée le 25 avril, qui porte de 35 à 40 milliards le total de l'émission des billets de banque et accorde 3 milliards d'avances à l'Etat, a donné l'occasion au ministre des finances de fournir des explications sur la situation financière.

M. Klotz a déclaré que les avances de la Banque n'ont fait que baisser depuis quatre mois. De 800 millions elles sont tombées en juin à 350 millions. Et pourtant nous faisons face à toutes les dépenses publiques. De 1,300 millions en avril, les bons de la défense ont atteint 2 milliards 112 millions en juin.

Autre phénomène intéressant signalé par le ministre, les plus-values budgétaires continuent à être réellement abondantes. Au dernier trimestre, les plus-values par rapport aux évaluations, ont atteint 350 millions et demi. La taxe sur les paiements donne une augmentation de 70 pour 100.

M. Jean Bon : Mais tout a augmenté de 200 pour 100 !

Le ministre : Mais tant mieux ! (Exclamations sur divers bancs et protestations.) Si le consommateur ne payait pas tout sans compter ni murmurer, il n'en serait pas ainsi. (Très bien, très bien ! Ah ! ah !)

Le ministre a continué : Le progrès le plus notable est celui des ventes d'immeubles qui a atteint 64 millions en juin, alors qu'il était de 16 millions avant la guerre. Ce développement est dû à la reprise des affaires. On peut constater aussi de nombreuses radiations hypothécaires. Les futurs impôts sont destinés à gager des emprunts nouveaux. Le premier emprunt ne se fera pas avant six semaines ou deux mois.

Au cours des trois derniers mois, les recours à la banque n'ont cessé de diminuer. De 2 milliards 400 millions en janvier, l'emprunt à la banque est tombé à 350 millions en juin. Ce chiffre est à retenir. (Applaudissements sur divers bancs.)

M. Emmanuel Brousse se plaint de la brièveté de ces explications. Nous ne pourrons être aidés par nos alliés que si nous avons une politique financière claire et nette.

M. Marin, rapporteur général du budget, constate que le ministre a de jour en jour ajourné ses explications pour les reporter à la discussion des impôts. M. Marin demande si les pouvoirs publics vont continuer à employer cette méthode déplorable de faire appel à la Banque de France ? Peut-être est-il bien tard de demander aujourd'hui au ministre de changer de système; mais la commission ne peut continuer à faire une politique de collaboration loyale avec le gouvernement si le ministre ne donne des explications complètes sur sa politique de trésorerie. Ce qui ajoute du poids à cette déclaration, c'est qu'elle est faite au nom de la commission du budget.

M. Ernest Lafont, d'après le traité de paix, constate que les prévisions pessimistes de MM. Emmanuel Brousse et André Lefèvre seront dépassées touchant le paiement par les Allemands. Pendant les premières années ces réparations de dommages de guerre seront à peine payées à moitié chaque année par les versements de l'Allemagne.

Avec quel argent paierez-vous demain ? demande M. Ernest Lafont. Nous ne voyons pas comment vous pourrez payer à la fin de l'année. Il faut nous le dire, parce que c'est toute notre vie de demain qui est en jeu. C'est une question qui trouble tout le pays. Nous voulons savoir comment vous paierez les primes aux deux millions de démobilisés qui vont rentrer ? M. Klotz dit sans doute : « Après moi le déluge. » Ce sera la révolution ! (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

Le **colonel Josse** veut savoir où en est le compte de la liquidation des stocks.

M. de Monzie regrette que le ministre n'ait pas apporté des explications complètes à la Chambre. On lui demande d'approuver des dispositions aux termes desquelles, pour la première fois depuis 1871, la Banque de France demande à l'Etat des garanties. (Exclamations.)

On ne peut s'expliquer que l'accord qui suit la victoire soit du même type que celui qui, en 1871, a suivi la défaite. Pourquoi un gage ? Quelle raison ? Le ministre des finances doit le dire. Il est impossible que nous passions au vote sans des explications sur la politique du gouvernement et sur le prochain emprunt. (Applaudissemnts sur un grand nombre de bancs.)

La convention, réplique **M. Klotz**, a pour effet de mettre fin aux avances de la Banque à l'Etat. Elle n'a pas de rapport avec la convention de 1871. Le gouvernement ne donne pas de gage à la Banque. La convention pose le principe d'une politique très saine, très prudente. Il fixe un maximum d'avances qui ne peut être dépassé.

M. André Lefèvre : Vous auriez pu faire cette convention plus tôt.

Et le ministre des finances ajoute :

La vérité est que nous sommes en retard de deux ans d'impôts et de deux emprunts. M. de Monzie a dit que nous rembourserions sur le montant du prochain emprunt et que par conséquent j'ai donné au gouverneur de la Banque, M. Pallain, tous les détails sur cette émission. M. Pallain a assez confiance dans le crédit de la France pour savoir que l'argent affluera dans les caisses de l'Etat. Il ne m'a jamais demandé de précisions, et je ne puis en donner puisque je n'ai pas encore déterminé la nature de l'emprunt.

Ce que je sais, c'est que nous l'émettrons le plus rapidement possible. Emprunts et impôts nouveaux, voilà la nécessité du moment !

Le ministre expose ses moyens de trésorerie, basés sur les bons de la défense et le rendement des impôts. Quant au paiements de l'Allemagne, ils ne se font pas seulement en argent, mais aussi en nature, en bois, en charbon, en matériel. Pour le paiement des indemnités de démobilisation, le ministère des finances ne le retarde pas, car il y a intérêt à payer ce qui est promis.

Le ministre conclut : La Chambre sera bien inspirée en accordant son vote à la convention. Elle préparera ainsi une politique d'impôts et d'emprunt pour laquelle je ferai volontiers appel à l'initiative parlementaire.

Je serai très satisfait si, demandant 2 milliards d'impôts vous m'en accordiez 2 milliards et demi. Nous préparerons ainsi les emprunts que consolideront la dette flottante. (Applaudissements.)

M. André Lefèvre se félicite de voir disparaître les illusions et l'optimisme avec lesquels on a vécu jusqu'ici. L'abondance des bons de la défense prouve qu'il y a abondance de moyens de paiement, mais non que la situation soit prospère. Le produit de la taxe sur les paiements n'est qu'un témoignage de la vie chère.

Les recettes des douanes, poursuit M. André Lefèvre, prouvent que nous avons importé 735 millions de plus pour notre nourriture. Mais ce qui est grave, c'est que nous avons importé 617 millions de plus d'objets fabriqués et dans les quatre premiers mois. Cela prouve que nous n'avons pas fabriqué à cause du manque de matière première et aussi à cause d'une crise morale et politique.

Nous avons demandé, il y a six mois, un grand emprunt à lot sur le marché étranger, ce qui nous aurait donné du change au pair un peu partout, c'est-à-dire des matières premières et une reprise de la vie industrielle. (Applaudissements.) Ne vivons plus dans la quiétude, dans la politique d'espérance. Il faudra appliquer une politique de solidarité de classe pour produire et pour travailler. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Après M. Jean Bon, **M. Albert Thomas** réclame sur l'état de notre trésorerie les explications de la commission du budget.

M. Raoul Péret, président de la commission du budget, répond immédiatement à cet appel : « La commission du budget, dit-il, n'a pas le moyen de connaître les dépenses jour par jour. En laissant de côté le déficit existant au 31 décembre 1918, le budget ordinaire et extraordinaire atteignait un total de 44 milliards. Nous aurions environ 3 milliards 700 millions de dépenses par mois. (Mouvements.) Les bons de la défense produisent en moyenne 2 milliards par mois, 700 à 800 millions d'impôts par mois, soit environ 2,700 millions de recettes par mois. Il y a un écart de 1 milliard en moins par mois, soit 12 milliards par an de déficit. (Mouvements.)

Comment va-t-on trouver ces 12 milliards ? Comme il y a 36 milliards de bons, la dette flottante avec les avances de la Banque atteint 52 milliards.

C'est là le danger ! Cela prouve la stagnation des affaires puisqu'on n'a pas d'autres placements. Cela est très grave, car il pourrait y avoir un jour une panique. Cela est dû à la politique d'attente. Et puis on a négligé de rappeler à nos alliés la nécessité de mettre en commun les dépenses de guerre; de plus, les réparations du traité ne sont pas suffisantes.

Est-ce qu'on ne peut plus faire appel aux alliés ? Est-ce que sur ce point le traité n'est pas revisable ? Ne pouvons-nous faire appel de l'autre côté de l'Atlantique ? Pour que la vie normale reprenne, il faut amortir le plus tôt possible. Une entente financière internationale est possible. Là est le salut. Je fais appel au gouvernement.

Une salve d'applaudissements prolongés approuve le président de la commission du budget.

M. Albert Thomas veut que le ministre dise les moyens pour combler le déficit. L'entente financière avec les alliés ? Mais, à l'heure où nos représentants pouvaient parler, le gouvernement n'a pas su obtenir la création de la Société financière des nations ni les concours que nous attendions. Que fait-on ? Où en est-on ?

Le ministre répond à cette nouvelle sommation en discutant d'abord les chiffres du président de la commission du budget. D'après celui-ci le déficit est de 12 milliards, mais depuis janvier les avances de la Banque n'ont cessé de baisser. Le président de la commission a estimé les rentrées d'impôt à 700 millions, alors qu'en moyenne elles atteignent 800 millions, et dans les recettes il n'y a jamais eu les impôts directs; l'impôt sur le revenu de 1918 n'y figure pas. Pour les six derniers mois, les dépenses militaires seront fortement réduites et il n'y aura plus que 21 milliards de dépenses, sans compter l'argent d'un nouvel emprunt ni de la liquidation des stocks. Le budget s'équilibre à 3 milliards près.

Le ministre ajoute : « Nous ne sommes pas forclos dans les négociations financières avec nos alliés. Nous avons à poursuivre une politique d'union financière. Les conversations sont engagées et poursuivies avec tout le patriotisme auquel vous avez rendu hommage, mais il y a un Parlement à Londres et à Washington. Il faut nous faire confiance pour ces négociations. »

« Les paroles du président de la commission du budget montrent quels sont les sentiments du pays. Votre manifestation ne peut que faciliter nos négociations qui se poursuivent avec ardeur. »

M. Marin, rapporteur général du budget, rappelle qu'il y a une série de dépenses qui doivent être absolument payées pour le 31 décembre : indemnités de démobilisation, avances aux mutilés. Ces indemnités ont été payées jusqu'ici avec des retards inadmissibles. Il faudra payer aux sinistrés des régions envahies au moins 25 pour 100.

La question préalable demandée par M. Jean Bon est repoussée par le gouvernement et est écartée par 335 voix contre 164.

Un contre-projet de M. Jobert autorisant le gouvernement à faire émettre un milliard de coupures de 5, 10, 20 francs par la Banque est rejeté à mains levées.

L'ensemble est adopté.

Les troupes aux frontières

A propos de crédits sur les exercices clos et périmés, **M. Emmanuel Brousse** se plaint de ce que des milliers de soldats gardent encore la frontière des Pyrénées et des Alpes pour empêcher les communications entre la France, l'Espagne et la Suisse. Pourquoi maintenir cet état de guerre une fois la paix signée ? (Vifs applaudissements.)

Le ministre répond qu'il fera part de ces observations au conseil des ministres.

Une taxe sur les places du défilé des fêtes de la victoire

On discute ensuite les propositions de MM. Ajam et Laurent Eynac tendant à percevoir une taxe consacrée aux œuvres de guerre sur les bénéfices provenant de la location ou de la sous-location des fenêtres et balcons dans les immeubles placés à Paris sur le parcours officiel du cortège des fêtes de la victoire.

Le projet prévoit une contribution de 80 pour 100 du produit brut, dont les deux tiers iront à l'Assistance publique et un tiers à l'office des pupilles de la nation.

Toute fausse déclaration sera punie d'une amende égale à trois fois le montant de la dissimulation constatée.

Le ministre appuie la proposition.

Le projet est adopté à l'unanimité de 493 votants.

La séance est levée.

Une Question au Palais-Bourbon

Paris, 9 juillet. — M. Lacave-Laplagne, député des Hautes-Pyrénées, a informé le ministre des affaires étrangères qu'il se proposait de lui poser une question, au début de la séance de jeudi, sur les événements de Fiume.

Les avances aux fonctionnaires

Paris, 9 juillet. — La commission du budget de la Chambre des députés s'est réunie sous la présidence de M. Raoul Péret. Elle a adopté le projet de loi déposé le 27 juin par le gouvernement tendant à l'allocation à tous les personnels civils de l'Etat d'une avance de 500 francs en attendant l'examen et le vote des différents projets qui prévoient des relèvements de traitements pour les fonctionnaires. Ce projet viendra en discussion en séance publique avant la fin de la semaine.

L'Allemagne a ratifié le traité de paix

Weimar, via Berne, 9 juillet. — L'assemblée nationale a adopté à l'appel nominal, par 208 voix contre 1 le projet de loi portant ratification du traité de paix, après discussion en première, deuxième et troisième lectures.

LE TEXTE du projet de ratification

Weimar, via Bâle, 8 juillet. — Le projet de loi sur la ratification du traité de paix comporte les deux articles suivants :

Article Ier : Que le traité de paix signé le 28 juin 1919 entre l'Allemagne et les puissances alliées et associées y compris le protocole afférent ainsi que la convention signée le même jour sur l'occupation militaire du pays rhénan est agréé. Le traité de paix, le protocole, la convention sont publiés ci-dessous.

Article II : Cette loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Vincennes

MERCREDI 9 JUILLET

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE CAHORS (trot monté), 3,000 fr., 2,200 mètres.— 1er, *Passeport* (Olivier), à M. L. Clerc; 2e, *Portici* (A. Méquignon), à M. Dewilde; 3e, *Pomona* (A. Tamberli), à M. C. Rousseau.

Temps : 1er, 3' 29"; 2e, 3' 33" 2/5; 3e, 3' 34".

PRIX DE MONTAUBAN (trot attelé), 3,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Orateur* (Prosper), à M. le docteur Fourcade; 2e, *Primerose* (Olivier), au Haras des Tourelles; 3e, *Plein-Air* (M. Capelle), à M. A Capelle.

Non placés : Prosper (L. Forcinal), Oville (Simonard), Oranger (Demorissi), Précieuse (C. Pentecôte), Orsay (J. Poey), Poppee (Tamberi).

Temps : 1er, 3' 29"; 2e, 3' 32" 1/5; 3e 3' 33" 1/5.

Tenueur (Intermède et Juvenile), est entraîné par Prosper.

PRIX BAYADERE (trot monté), 6,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Querelle* (Riand), à M. Déjean; 2e, *Quarantaine* (A. Simonard), à M. Déjean; 3e, *Quinte* (L. Dufour), à M. R. Baillière.

Non placés : Qui-Sait (Dessanse), Quenouille (A. Viel), Quittance (Verzeele), Quintette (Pentecôte), Quotité (Boudeau).

Temps : 1er, 3' 29" 2/5; 2e, 3' 29" 4/5; 3e, 3' 30" 2/5.

Querelle (Intermède et Aline), est entraînée par son propriétaire.

PRIX CAPUCINE (trot attelé), 6,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Quiville* (E. Tamberi), à M. C. Rousseau; 2e, *Quicksilver* (Tamberi), à M. C. Rousseau; 3e, *Quiretard* (Simonard), à M. Thiéry de Cabanes.

Non placés : Quêteur (S) (Vira), Quêteur (J.) (Pentecôte), Quémandeuse (Prosper).

Temps : 1er, 3' 43"; 2e, 3' 43" 2/5.

Ourville (Fred-Leyburn et Houlgate), est entraîné par Tamberi.

PRIX D'ESSAI trot monté), 6,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Quartz* (Lintanf), à M. A. Déjean; 2e, *Quel-Nom* (Riand), à M. A. Déjean; 3e, *Quetteville* (L. Dufour), à M. R. Baillière.

Temps : 1er, 3' 26" 2/5; 2e, 3' 29" 3/5.

Quartz (Bémécourt et Epingle) est entraîné par son propriétaire.

PRIX DE RODEZ (trot monté), 3,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Ontario* (Riaud), à M. A. Déjean; 2e, *Nenni* (P. Daubichon), à Mme Brunet; 3e, *Off* (Verzeele), à M. A. Hémard.

Non placé : Nadine-Leyburn (L. Dufour).

Temps : 1er, 3' 10"; 2e, 3' 20" 1/5.

Ontario (Bemécourt et Epingle), est entraîné par son propriétaire.

PRIX D'AUCH (trot attelé), 3,000 fr., 2,200 mètres. — 1er, *Nélusko* (Verzeele), à M. L. Hémard; 2e, *Octeville* (C. Pentecôte), à M. C. Jeanne, 3e, *Ouistiti* (Dessauze), à M. A. Chéron.

Non placés : Négus (A. Tamberi), Pro-Patria (Prosper), Norbert (Tamberi).

Temps : 1er, 3' 17"; 2e, 3' 19" 2/5.

Nélusko (Beaumamoir et Navarre), est entraîné par L. Hémard.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Passeport	G	12 50	6 »
Orateur	G	40 50	22 »
—	P	15 »	8 50
Primerose	P	20 »	10 50
Plein-Air	P	27 »	12 »
Ecurie Dejean	G	13 »	7 50
Querelle	P	13 50	8 »
Quarantaine	P	29 50	11 »
Quinte	P	27 50	11 50
Ecurie Rousseau	G	21 »	9 »
Qurville	P	25 »	12 »
Quicksilver	P	23 50	10 50
Ecurie A. Dejean	G	11 »	5 50
Ontario	G	11 50	6 »
—	P	11 50	5 50
Henni	P	19 »	7 »
Nelusko	G	34 »	16 50
—	P	21 »	10 »
Octeville	P	83 »	29 50

TOUS LES JOURS A MIDI, DANS
La Gironde
TABLEAU COMPLET des PRONOSTICS

CYCLISME

Tour de France cycliste

(De notre Envoyé spécial)

Barthélemy gagne la première étape de montagne

Bagnères-de-Luchon, 9 juillet. — Les dix-sept « rescapés » du Tour de France ont pris le départ ce matin à 2 heures de Bayonne pour affronter la rude escalade des monts pyrénéens. A Mauléon, les 17 hommes abordent ensemble la première difficulté sérieuse du parcours : le col d'Osquich. La montagne commence son œuvre de sélection; à 7 h. du matin, sept hommes passent ensemble au sommet; ce sont Alavoine, Christophe, Lambot, Lucotti, Scleur, Masselis, Mottiat.

A Cloron, Chassot heurte la roue d'un de ses camarades et tombe lourdement sur la route. Il se relève; il a la clavicule cassée : le Tour de France est fini pour lui. A 7 h. 52, ils sont 15, tous les partants sauf Chassot et Gerbaldi.

Aux Eaux-Bonnes, les quinze coureurs sont ensemble; ils passent à 9 h. 33 et entament résolument l'escalade du col d'Aubisque. La lutte est superbe. Cette route montée est escaladée à une allure invraisemblable, inconnue jusqu'ici. Au sommet, l'Italien Lucotti est parvenu à décramponner tous ses adversaires.

A Argelès-Gazost, Lucotti a 3 minutes d'avance; il se ravitaille en vitesse et repart aussitôt. Il est 11 h. 40. Viennent ensuite : Lambot, Alavoine, Barthélemy, Mottiat, etc. A Barèges, Lucotti conserve son avance. Les coureurs abordent alors le fameux Tourmalet. Lucotti a une légère défaillance. Barthélemy, qui marche merveilleusement, en profite pour passer en tête; il franchit le premier le Tourmalet et finira à Bagnères-de-Luchon avec une avance de 18 minutes sur le second, Lambot.

Voici d'ailleurs l'ordre des arrivées sur les allées d'Etigny :

1er, Barthélemy, en 15 h. 41 m. 51 s.; 2e, Lambot, en 16 h. 0' 25"; 3e, J. Alavoine, en 16 h. 15' 13"; 4e, Lucotti, 16 h. 18' 31"; 5e, Christophe, 16 h. 19' 54"; 6e, Scleur, 16 h. 19, 59"; 7e, Masselis, 16 h. 29' 20"; 8e, Masson, 16 heures, 33' 17"; 9e, Coomans; 10e, Duboc; 11e, Nempon.

Classement général officiel

Christophe, 69 h. 47' 42".
Masson, 100 h. 16' 45".
Lambot, 100 h. 19' 5".
Alavoine, 100 h. 35' 16".

(U. V. F.)

CONCOURS REGIONAL (18e REGION)

Cette course, organisée dimanche prochain par le directeur régional de l'instruction et de l'entraînement physique de la 18e région, avec le concours des Uvéistes de la Gironde, s'annonce comme un très grand succès, vu le nombre des engagements déjà reçus. Nous rappelons que ce circuit est uniquement réservé aux jeunes gens des classes 1920 à 1923 inclus et aux ajournés des classes précédentes, et est déjà doté de nombreux prix.

Le parcours en est facile et passe par Cauderan, le Haillan, Saint-Médard-en-Jalles, Salaunes, Saint-Raphaël, Segonne, Saint-Aubin, Germignan, Blanquefort, Le Vigean, Stade bordelais, avenue de l'Hôpital, chemin d'Eysines, arrivée avenue Saint-Amand.

Engagements reçus tous les jours, 5, rue de Cursol, et par M. Clerc, 39, rue Sainte-Catherine.

(F. C. S. O.)

COURSE MAURICE DUFOUR

Pour cette course organisée dimanche prochain par les Cyclistes girondins, sur le parcours Bordeaux-Lacanau et retour, la liste d'engagements, ouverte, 138, cours Victor-Hugo, comprend déjà une vingtaine de noms. Cette quantité de coureurs engagés huit jours avant l'épreuve, laisse présager une rude lutte entre les concurrents pour s'octroyer les 400 francs de prix qui sont en compétition.

SPORTING-CLUB DE LA BASTIDIENNE. — Réunion générale vendredi 11 juillet, à 8 h. 30 du soir, au siège, 18, avenue Thiers, en vue de l'organisation d'épreuves cyclistes et pédestres pour le 14 Juillet, fête de la Victoire. Ces courses seront dotées de nombreux prix. Les engagements seront reçus au siège jusqu'à dimanche 13 juillet.

VELO-CLUB CHARTRONNAIS. — Cette Société, en collaboration avec le comité des fêtes du quartier des Chartrons, fera disputer une course cycliste le lundi 14 juillet, à l'occasion des Fêtes de la Victoire. Cette épreuve, ouverte à tous les jeunes gens habitant les Chartrons, est dotée de nombreux prix. Engagements reçus jusqu'au dimanche soir 13 courant, 3, rue Camille-Godard (café Français). — Tous les membres du V. C. C. sont priés de se réunir lundi soir 10 courant, à 20 h. 30, au siège social.

MOTOCYCLISME

Paris-Reims-Paris

L'épreuve de tourisme pour Motocyclettes PARIS-REIMS-PARIS, disputée dimanche dernier, a été, pour la marque PEUGEOT, une nouvelle consécration d'endurance et de perfection.

PEAN, conduisant la seule machine PEUGEOT engagée (Moto 6 HP. avec side-car), a naturellement terminé le parcours imposé sans aucune pénalisation.

Au lendemain de cette significative épreuve, nous sommes heureux de rappeler qu'en 1914 le CIRCUIT DE PARIS, épreuve de tourisme également, fut pour PEAN et LACROIX, seuls engagés sur motocyclette PEUGEOT, l'occasion d'un succès éclatant. En effet, les deux champions terminèrent le parcours sans aucune pénalisation et remportèrent tous deux un diplôme de médaille d'or, — la plus haute récompense décernée dans l'épreuve.

ATHLÉTISME

CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS. — A l'occasion du 14 Juillet, le C. A. béglais organise, avec le concours de la municipalité de Bègles, différentes épreuves qui comprendront : un cross de 3 à 6 kilomètres sur route; départ, 2 h. 30, de la mairie de Bègles, et arrivée au terrain Musard, et épreuves à disputer sur le terrain Musard : 100 et 400 mètres plat, 1,000 mètres relais (4 relais de 250 mètres); longueur et hauteur avec élan; poids.

Toutes ces épreuves sont ouvertes à tous coureurs amateurs.

GRAND CONCOURS REGIONAL DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Le grand concours régional de l'Education physique aura lieu, dimanche prochain, au Vélodrome du Parc, sous la présidence d'honneur de MM. le Préfet de la Gironde, le Général de division, commandant la 18e région, le Président du Conseil général, le Maire de la Ville de Bordeaux, le Recteur de l'Université.

Sont engagées : 25 Sociétés pour le tir, 21 pour la gymnastique, 44 pour l'athlétisme, 23 équipes de relais et 18 pour la lutte de traction à la corde, représentant ensemble 600 athlètes.

Ce concours commencera le matin à 7 heures, et les cartes prises le matin resteront valables l'après-midi.

Ce programme comporte tous les genres de sport : athlétisme, cyclisme, gymnastique, et un intermède artistique de danses basques, danses soultines, fandangos, etc.

C'est en perspective une magnifique journée sportive.

LAWN-TENNIS

A PROPOS DES CHAMPIONNATS DU MONDE

La supériorité des Australiens
La défaite de Norman Brookes
La victoire de Mlle Langlen

« Pour voir du beau tennis, il faut aller en Australie ou en France », viennent d'écrire les critiques anglais, après les derniers résultats du célèbre tournoi de Wimbledon. Cette phrase donne bien la mesure des surprises et des déceptions que leur ont causées les défaites successives de leurs représentants en simple et en double, et la magnifique victoire de Mlle Langlen, qui a réussi à battre Mrs Lambert-Chambers, la meilleure joueuse du monde de ces dix dernières années, sur son propre terrain.

Un instant les espoirs anglais reposèrent sur la chance du lieutenant-colonel Kingscote, qui avait battu Max Decugis après un très long match, extrêmement disputé, et le capitaine O'Hara Wood, qui était un des grands favoris. Si Kingscote avait passé la finale, c'est lui qui aurait dû jouer contre Norman Brookes pour le titre, et l'honneur anglais était sauf. Mais avant d'en arriver là, il y avait un homme extrêmement dangereux à vaincre : l'Australien Gérald Patterson, qui avait battu Gobert assez facilement en trois sets.

Dès le commencement du match, les espoirs anglais furent réduits à néant; Patterson montant au filet sur son service dans des « rushs » impressionnants, couvrait tout le terrain avec une grande maîtrise et gagnait chaque point par des volées profondes et décisives. Kingscote, qui a pourtant un drive bas de premier ordre, fit quelques coups heureux et ne parvenait pas à passer régulièrement l'Australien, qui gagnait facilement en trois sets 6/3, 6/2, 6/2. Patterson se présenta contre le fameux Brookes au mieux de sa condition, et à la surprise générale ravit à son compatriote le titre de champion sans grande difficulté.

Dans ce match, Brookes fut nettement inférieur à sa grande réputation, ce n'était plus l'homme qui avait menacé si sérieusement H.-L. Doherty et qui, par deux fois, en 1907 et en 1914, s'était affirmé comme le plus extraordinaire joueur de volées qui ait jamais foulé l'herbe de Wimbledon. Gêné par le terrible service de Patterson, il se défendait mal dans le fond du court et perdit le premier set 6/3. Au second set, Brookes fit moins de fautes et réussit à passer son adversaire par des lignes précises et rapides. Il égalisa à 5 jeux, mais à partir de ce moment Patterson, plus brillant et plus vite que jamais, gagna le set 7/5 et ne fut jamais inquiété dans le troisième set qu'il s'adjugea facilement 6/2.

Encore une fois Brookes dut baisser pavillon devant un homme qui employait sa propre tactique et qui se précipitait au filet sur chaque balle. Encore une fois sa défense contre l'homme du filet apparut inférieure à ses moyens d'attaque comme lors des matches restés célèbres, où il fut battu par son propre jeu contre Beals Wright, Mac Loughlin et le jeune champion américain R.-N. Williams.

Mlle Langlen a fait sur le public anglais une impression profonde. Son match contre Mrs Lambert-Chambers restera comme un des plus passionnants qui aient jamais été disputés par deux femmes sur un court de tennis. Déjà il est entré dans l'histoire sportive, car il ne fut pas seulement une magnifique démonstration du jeu, il fut aussi un drame en trois actes sévères, au cours desquels Mlle Langlen fit preuve des plus brillantes qualités. Elle montra aux Anglais que le sang-froid, le calme et « le self-control » ne sont pas seulement l'apanage du sang anglo-saxon; dans les moments décisifs, elle attaqua avec un merveilleux à-propos et sut allier à un jugement impeccable et sûr une fougue bien française. Sa vitesse de déplacement et son adresse au filet furent une véritable révélation, et il fallut l'admirable précision et l'imperturbable moral d'une femme comme Mrs Lambert-Chambers pour éviter à l'Angleterre une écrasante défaite.

Jean SAMAZEUILH.

BACCALAUREATS

Sont définitivement reçus :

SCIENCES-LANGUES VIVANTES

Mlle Seurin.
MM. Traizet, Pardo, Perchicot, Pesquès, Tieux, Dumartin, Goulignac, Guicharnaud, Haurea.

LATIN-GREC

MM. Aublant, Bézac, Boissac, Guathier, Babault, Bordes, Lasséguac.

LATIN-LANGUES VIVANTES

Mlles Cola, Labiache, Combier; MM. Camicas, Foix, Mainguy, Naurells, Bacquié, Bartheroy, Capdevielle, Cazenave, Talon.

LATIN-SCIENCES

MM. Capdevielle, Schmuckel, Cayaillès, Dacosta, Rouy, Dupuy, Moreau de Saint-Martin, Pommier.

PHILOSOPHIE

Mlles Olié, Toulouse; MM. Couderc, Labatut, Philip, Angoustures, Dupont, Gardes, Lespès, Puyo, Richard, Cazenave, Gémain, Soubervielle, Painsy, Batut, Boissière, François, Montaut.

CERTIFICAT D'ETUDES SUPERIEURES DE SCIENCES

ANALYSE. — Mlle Calvet; MM. Belloc, Nadal.
CALCUL DIFFERENTIEL ET INTEGRAL
Mlle Dumas, M. Duffieu.

MATHEMATIQUES GENERALES

Mlles Arâmy, d'Encausse de Salve, Gramont, Lafeuille; MM. Bonenfant, Coutant, Gardeil, Grégoire, Hébert, Lamarque.

PHYSIQUE GENERALE

Mlle Calvet; MM. Dumora, Izard, Mirtain.

S. P. C. N.

Mlles Boulle, Cadillon, Colldon, Dones, Gravié.

CHIMIE GENERALE

Mlles Boneau, Dupuis, Faucher, Gautret, Petronnet, Vernier; MM. Cayrel, Coutant, Defaye, Focet, Salabartan, Tsen.

CHIMIE APPLIQUEE

Mlles Astorg, Faucher, Hébrard; MM. Frocet, Salabarda.

CHIMIE PHYSIOLOGIQUE

Mlles Barraud, Malgat, Richert, Sorbets; MM. Cosrouge, Laterrade, Priam.

ZOOLOGIE

Mlle Veyssière; MM. Audegull, Grasse, Saubeste.

BOTANIQUE

Mlle Veyssière; M. Mercier.

GEOLOGIE

MM. Dufresnoy, Maglmel, Pelonnier.

BORDEAUX

Il y a un an

11 JUILLET 1918

Sur le front français, nous élargissons notre progression et nous nous emparons du village de Corcy.

En Albanie, les Autrichiens se replient devant les troupes franco-italiennes.

La Diète esthonienne proteste contre l'occupation allemande.

Les socialistes révolutionnaires russes flétrissent le gouvernement bolcheviste.

Le 14 Juillet à Bordeaux

DISTRIBUTIONS AUX PAUVRES

Au programme que nous avons publié hier de la fête de la Victoire à Bordeaux, nous devons ajouter que des distributions extraordinaires seront faites aux indigents dans les maisons de secours du Bureau de bienfaisance. Une distribution sera faite aux pauvres secourus par le Dépôt de mendicité.

AU THEATRE-FRANÇAIS

Lundi, à l'occasion de la Fête Nationale et de la Victoire, matinée gratuite offerte au public bordelais avec un programme extraordinaire, qui comprendra : « Mademoiselle de la Seiglière » et un intermède.

L'entrée sera complètement gratuite, mais on pourra néanmoins retenir ses places à l'avance, en payant la prime de location habituelle. La location ouvrira jeudi matin et se continuera tous les jours, de dix heures à sept heures.

AU THEATRE DES BOUFFES

A l'occasion de la fête de la Victoire, MM. Lescouzère et G. Mauret-Lafage offriront au théâtre des Bouffes, le samedi 12 juillet, à deux heures et demie, une matinée gratuite pour les mutilés et les poilus de la grande guerre avec le spectacle actuel « la Revue de la Paix », le grand succès de la saison, qui aura la même interprétation et le même éclat qu'en soirée.

Prière à MM. les médecins chefs des hôpitaux militaires d'écrire à la direction le nombre de places à réserver pour cette représentation, qui sera terminée par « la Marseillaise », chantée par Mme Jane Dalcia.

L'entrée est complètement gratuite pour les poilus et le public ne sera pas admis.

Ouverture des portes à une heure et demie.

QUARTIER PELEGRIN. — Sur l'invitation de l'ancien comité des fêtes, une réunion organisée au bar de la Paix, place Amélie-Raba-Léon, sous la présidence de M. Moutel, réunissait les habitants du quartier Pélegrin.

Au cours de cette réunion, le bureau a été formé pour cette année de la façon suivante : Président, Ducay; vice-président, H. Bourinet; secrétaire général, Ernest Yvonnet; archiviste, Davanceau.

Il a été décidé que les membres du comité, désignés par la réunion générale, passeraient à domicile recueillir les dons qui serviront, avec la subvention demandée à la Ville, à honorer nos morts de la grande guerre et à célébrer d'une façon toute spéciale les fêtes de la Victoire.

Programme du 14 juillet : A 7 heures du matin, bombes annonçant la fête; à 3 heures, jeux divers; à 4 h. 30, réception de la municipalité; apéritif-concert; la « Marseillaise » chantée par un enfant du quartier; à 9 heures, grand bal public avec illuminations, place Amélie-Raba-Léon. MM. les forains désireux d'occuper une place, sont priés de se faire inscrire au siège du comité.

Réunion générale samedi 12 courant, à 9 heures du soir, bar de la Paix, place Amélie-Raba-Léon.

Tous les musiciens de la fanfare de Saint-Augustin sont priés d'assister à la réunion.

QUARTIER FRANÇOIS-DE-SOURDIS-MOUNEYRA. — Jeudi 10 juillet, à vingt et une heures, réunion du comité des fêtes du Parc de Sourdis, 44, rue François-de-Sourdis. Présence indispensable.

QUARTIER DE LERME. — Le comité des fêtes du quartier de Lerme est ainsi constitué : Présidents d'honneur, MM. Charles Chaumet, député; Berteaux, ancien conseiller municipal; docteur Mauriac, adjoint au maire; Gustave Chapon, directeur du journal « la Gironde »; Lacaze, Président, E. Brochon; vice-président, Pierre Andrieu; secrétaire général, Auguste Rochelot; trésorier général, Paul Giaud; archiviste, Auguste Andrieu; commissaires généraux, Paul Bordes, Edouard Lombard; commissaires, Sécrestien, Roger Darrigade, Tristram, Duplessy, Charles Bonnet.

COMITE ORNANO-FRANÇOIS-DE-SOURDIS-JOSEPH-ABRIA-HERON-GUILLAUME-LEBLANC ET LA DEVEZE. — Présidents d'honneur, MM. Ballande, Nozières, Chavanot; président, Méchen; vice-président, Douat; secrétaire, Solt; trésorier, Labarraque; commissaires, Lebray, Espy, Dupont, Tarino, Latouche, Mercier.

Programme : Samedi 12 juillet, à vingt heures; retraite aux flambeaux par la batterie Saint-Bruno.

Dimanche 13 juillet : A six heures du matin, salves annonçant la fête; à quinze heures, jeux divers; à vingt heures, embrasement des quartiers; retraite aux flambeaux et deux grands bals exécutés par des musiciens dévévite sous la direction de MM. Fiol et Griset.

Lundi 14 juillet : A six heures du matin, salves d'artillerie; à treize heures, jeux divers; à dix-sept heures, réception de la municipalité et grand concert; à vingt heures, deux grands bals. Embrasement général des quartiers.

Les forains qui désireraient occuper une place sont priés de se faire inscrire au siège du comité, 1, rue Héron.

COMITE DE LA PLACE PICARD. — Programme des fêtes :

Le 13 juillet : A dix-huit heures, salves d'artillerie, annonçant la fête; à vingt heures, concert symphonique exécuté par la Fanfare des écoles laïques des Chartrons, sous la direction de M. E. Delvert; à vingt et une heures trente, grand bal populaire sous la direction de M. Pradinet.

Le 14 juillet : A six heures, salves d'artillerie annonçant la fête; de dix heures à onze heures, apéritif-concert par l'orchestre Pradines; à quatorze heures, salves d'artillerie; à quatorze heures trente, mât de cocagne; à quinze heures, jeux divers; à quinze heures trente, départ de la grande course cycliste organisée par le Vélo-Club chartronnais et le comité; à seize heures, course pédestre; à seize heures trente, réception du député de la

Un jour viendra

Parfum d'Arys de très grand luxe

Adopté par toutes les élégantes

Extrait
Eau
Lotion
Poudre

ARYS
3, rue de la Paix
PARIS
Toutes parfumeries et grands magasins

A celle dont mon cœur veut faire une marquise,
Je veux offrir, galant, en un doux abandon,
" Un jour viendra ", parfum, objet de convoitise
Des femmes désirant le plus rare des dons.

Le flacon, de Lalique, 30 fr., franco contre mandat-poste de 33 francs.
Le flacon réclame, franco 16 fr. 50.

La Poudre **TEINDELYS**
donne un teint de lys

Les produits TEINDELYS rajeunissent et embellissent

TOUS PRODUITS DE BEAUTÉ — Poudre 4 f., f. 5 f.; Crème 4e modèle 9 f., f. 10 f. 50. Petit mod. 5 f., f. 6 f. 20. Savon 1 f., f. 5 f. Eau 10 f., f. 13 f. Bain 1 f., f. 5 f. Lait 12 f., f. 15 f. Aucun envoi contre remboursement — FORMULES SCIENTIFIQUES

ARYS, 3, rue de la Paix, Paris, et toutes parfumeries.

ACTUALITÉS MÉDICALES

LE MAL DES AVIATEURS

L'aviation, après avoir été avant la guerre un sport d'exception, est devenue pendant la guerre une arme militaire de premier ordre. Elle n'en a pas moins conservé au point de vue pratique des inconvénients que, seule, la nécessité de l'heure permettait et excusait. Aujourd'hui, on ne peut plus lui demander les mêmes efforts antiphysiologiques. De même qu'on cherche à développer chez elle le côté commercial en construisant des appareils de transport d'un tonnage élevé, d'une vitesse rapide et d'une sûreté parfaite, de même il est indispensable que les futurs pilotes soient préparés avec méthode à la fonction délicate qu'ils vont avoir à remplir. Non seulement, comme les mécaniciens de nos chemins de fer, ils devront subir un examen médical sévère, mais il faut qu'ils sachent aussi quelles sont les fausses manœuvres biologiques à éviter et les fautes d'entraînement dont ils peuvent être les premières victimes.

Ces erreurs ne sont pas toutes spéciales aux aviateurs. Le développement physique, dans quelque variété d'exercice qu'il soit entrepris, peut donner naissance à des accidents. Mais dans l'aviation, ces accidents sont rendus encore plus graves par l'adjonction d'un nouveau facteur, qui est celui de la hauteur.

Nous ne voulons pas seulement parler de la hauteur au sens purement mathématique : certes, il n'est pas indifférent d'être projeté sur le sol de plusieurs centaines de mètres de haut. Et c'est toujours à ce résultat matériel qu'aboutit le moindre accident aérien. Mais la cause n'en est pas simplement due à des perturbations mécaniques provenant de l'appareil ou à des troubles banaux de l'organisme humain relevant de la fatigue ou du surmenage. Il y a aussi à compter avec les modifications de la pression atmosphérique, qui diminue à mesure que l'on s'élève dans l'espace, pour augmenter ensuite quand on revient vers la terre.

Les effets de la pression atmosphérique sont bien connus et tous les touristes qui ont excursionné en montagne en ont souvent ressenti les diverses particularités : céphalée frontale, nausées et parfois vomissements, diarrhée, soif, difficulté de respirer, palpitations et tachycardie, bourdonnements d'oreilles, lassitude extrême, envie de dormir. Chez les aéronautes qui ont pu atteindre des altitudes allant jusqu'à 8 et 9,000 mètres, ces phénomènes s'accentuent encore et les syncopes, les hémorragies nasales et pulmonaires, l'asphyxie, la prostration, un invincible sommeil ont été mentionnés depuis longtemps.

Evidemment, l'aviateur peut être sujet à des accidents de cet ordre; mais, pratiquement, il n'a jamais atteint, même en temps de guerre, plus de 5 à 6,000 mètres. De plus, l'expérience montre que c'est exceptionnellement dans la montée qu'il a été pris de défaillance ou a présenté des phénomènes physiologiques inquiétants.

C'est presque toujours dans la descente, dès qu'elle dépasse la vitesse de 25 à 30 kilomètres à l'heure, que ces troubles apparaissent. Mais il sont surtout marqués quand cette vitesse atteint et dépasse 60 à 80 kilomètres à l'heure, pour arriver dans certaines circonstances (poursuite dans le combat, acrobatie ou accident) à 100, 150, 180 kilomètres à l'heure et même davantage. Alors l'audition diminue de plus en plus et les bourdonnements augmentent; mais les sujets insistent surtout sur les sensations extrêmement douloureuses qu'ils éprouvent « dans le fond de l'oreille » : douleurs d'écartèlement, de déchirement, de piqûres acérées ou de coupure à vif. Une étreinte pouvant aller jusqu'à donner l'impression d'une véritable brûlure oppresse le cœur. Le sang afflue à la face et aux extrémités qui sont rouges, congestionnées. Le mal de tête s'exagère. Enfin apparaissent de la torpeur, une somnolence souvent invincible, parfois une défaillance, une syncope avec perte de connaissance. C'est principalement dans les cas de ce genre que l'on observe à l'atterrissage et dans les heures qui suivent la persistance de la céphalée et le besoin irrésistible de sommeil.

***

Ce sont ces phénomènes qui constituent essentiellement le *mal des aviateurs* tel qu'il a été décrit pour la première fois en septembre 1910 au cours de la Grande Semaine de Mérignac, par nos distingués compatriotes les professeurs René Cruchet (de notre Faculté de médecine) et René Moulinier (de notre Ecole de santé navale).

Dès ce moment, nos collègues avaient insisté sur l'importance du facteur *vitesse*, surtout manifeste dans la descente des altitudes élevées; ils avaient montré que c'était lui, vraisemblablement, qui provoquait l'augmentation si curieuse de la pression artérielle minima constatée dès l'atterrissage à l'oscillomètre de Pachon. Aussi, dès 1911, avaient-ils conseillé rigoureusement aux aviateurs « d'aller toujours très lentement, aussi bien dans la montée que dans la descente », s'ils voulaient éviter des accidents.

L'expérience de la guerre a nettement confirmé la réalité du mal des aviateurs, dont la dénomination aujourd'hui classique avait été acceptée, même avant la guerre, en Angleterre, en Amérique du Nord et du Sud, en Italie, en Allemagne, en un mot dans tous les pays où il y avait des centres d'aviation. La Société de biologie de Paris, dans sa séance spéciale du 14 juin dernier, consacrée à la physiologie de l'aviation, n'a pu qu'enregistrer une fois de plus la justesse des observations publiées, il y a bientôt neuf ans, par nos deux compatriotes girondins (1).

Docteur SAINT-JULIEN.

(1) Voir *Journal de Médecine de Bordeaux* du 25 juillet 1919.

Ceux d'Afrique

Ils sont tous venus à la rescousse, ceux d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, du Sénégal, guerriers de grande tente et coureurs de pistes, tous les soldats de passion qu'échauffe le soleil africain et qui, à nous combattre naguère, ont appris l'enthousiaste fidélité dont ils paient aujourd'hui notre protectorat libérateur.

Les baveux communiqués d'Allemagne peuvent, avec une rancune effarée, dénoncer les hauts faits de nos troupes indigènes : pour nous qui avons combattu à leurs côtés, nos Africains ne peuvent plus être distingués des hommes de chez nous. Ils ont droit à la patrie où ils offrent joyeusement, triomphalement, leur force superbe.

Il y eut d'abord quelque surprise à les trouver dans nos paysages urbains campés à l'exacte mode du bled. J'ai le saisissant souvenir de mon arrivée nocturne au bivouac des spahis, évocation paradoxale de Delacroix et de Fromentin dans un cadre de banlieue parisienne.

Fastueux et nonchalant, un homme rouge surgit, la carabine à l'épaule.

— D'où ti viens ?

— De Paris.

— Ah ! où ça est Paris ?

Je cherche bonnement une orientation avant de répondre : Paris doit être là, tout juste derrière le factionnaire... Instantanément, le canon de la carabine se dirige vers ma figure.

— Ti dis ti viens de Paris et ti dis Paris devant toi... Pas bon.

On s'explique. Il n'y a pas qu'une piste sur ce bled. Le burnous approuve et justifie sa méfiance :

— Ti comprends, faire attention... chez les Allemands demain.

Il ne fut chez les Allemands, si l'on ose dire, que trois jours plus tard; mais son compte était bon, car, ce premier jour, il en descendit quatre.

A l'une des batailles de l'Aisne, le colonel de B..., inspectant nos lignes, aperçoit deux cavaliers marocains démontés qui, à vive allure, marchent vers la mousquetade.

— Où est ton régiment ? demande-t-il à celui qui « fait brigadier ».

— Ma colonel, chevaux tués, régiment perdu quatorze jours.

— Qu'est-ce que tu as fait pendant ces quatorze jours ?

— Ma colonel, fait la guerre.

— Comment, fait la guerre ?

— Ma colonel, marché toujours côté canon, demandé cartouches camarades, tiré les Allemands...

Le colonel, qui est d'Afrique, n'insiste pas, mais explique aux deux amateurs qu'un régiment de spahis est justement là, en réserve, tout près : il va les conduire, on leur donnera des chevaux.

— Ça bon... Et en route.

Mais voici qu'après cent mètres vers la seconde ligne, les Marocains s'arrêtent et clament :

— Ma colonel, ma colonel... toi trompe ton chemin.

— Comment ? demande le colonel un peu interloqué.

Alors, l'orateur des deux, retourné vers la ligne fumante des shrapnells :

— La guerre par là, ma colonel... Et spahis toujours à la guerre.

Ils y sont en effet. Et ils tiennent à ce qu'on le sache.

Aux grandes semaines de l'Aisne et de l'Oise comme aux grands mois de l'Yser et de l'Argonne, à tous les fronts et à tous les feux, tirailleurs et cavaliers d'Afrique prodiguent leur valeur de choc et d'intangible résistance.

Les surprises d'un ciel nouveau, le froid, la pluie, la boue, la révélation écrasante de la grosse artillerie, les impérieuses nécessités de la tactique des distances, du défilement et des tranchées, ils ont tout accepté et tout compris.

Un bref ordre du jour a cité la « Division du Maroc ». Il faudra pouvoir dire quel faisceau de faits d'armes et de sacrifices libérateurs illustre ce laconique hommage.

Il faut garder le souvenir de ces jours où, de Bailly à Tracy-le-Val, sous le plein feu des batteries, l'alerte et irrésistible charge des tirailleurs d'Afrique dégage notre infanterie de France étreinte par des forces quintuples : ces jours-là, les fantassins de Wurtemberg et de Prusse ne donnèrent pas longtemps la réplique; le « travail à la baïonnette », tel que le pratiquent les hommes de notre bled, exige des conclusions rapides.

Mais les mitrailleuses et le canon allemands insistent et, sans égard au corps à corps, frappent la mêlée. Alors, les tirailleurs vont aux mitrailleuses, puis au canon, et recommencent « le travail » jusqu'à l'achèvement parfait.

Une émulation spontanée multiplie ces coups de bravoure dont le récit court les bivouacs. Entre tirailleurs et cavaliers, l'héroïque concurrence est inlassable. Les chasseurs indigènes « font cavalier » aux frais des uhlans, et les spahis « font tirailleur » avec une virtuosité insoupçonnée.

Vers Arras, un spahi en reconnaissance est arrêté au découvert des tranchées allemandes. Même pour un cavalier du Sud, il est impossible de passer en selle sous le feu qui balaye le plateau. Alors le spahi installe sous bois son cheval, la bride sur le cou, puis se glisse vers la ligne allemande, repère une batterie, détaille la disposition du boyau et vient rendre compte.

— Peut-être moyen aller plus loin, explique-t-il, mais cheval li s'ennuyait...

Encore celui-là n'a-t-il que « fait service » sans que son coup d'audace vaille mieux qu'un « y a bon » du chef de peloton. Entre ces hommes, il y a surenchère des bravoures.

Après six mois de guerre, tout un peloton de spahis recevait la médaille militaire « même chose général grand chef ». Et dans tous ces « motifs » où le laconisme de la littérature de guerre condense tant d'épopée, nous retrouvons, en plus de l'élan instinctif de nos gens de poudre, un fait d'initiative ou un acte de fidélité.

Il y a Mohammed ben Khelil qui, pendant deux heures, refuse de quitter un champ où les balles bourdonnent parce qu'il veut retrouver son lieutenant, premier tombé.

C'est Belgacem qui, son peloton surpris par un feu d'artillerie, descend tranquillement de cheval pour observer un camarade blessé et, quand il l'aperçoit décidément immobilisé, le charge en croupe.

C'est Hasen ben Habdallah se postant, sans ordre, derrière un sous-officier poursuivi par tout un peloton de dragons wurtembergeois dont il abat cinq hommes, tandis que le sous-officier regagne la ligne avec ses renseignements. Entre les dix-huit médaillés de cette promotion, les « motifs » se valent, et valent cher.

Il y a plus décisif encore, il y a le loyalisme raisonné qui s'affirme hors de l'élan du feu, entre les séductions et les menaces du geôlier. Retenez la belle aventure du spahi M'barech ben el hadj Kelifat.

M'barech, blessé jugé intransportable, est fait prisonnier avec l'ambulance qui l'a recueilli.

Tout de suite on l'isole. Un hauptmann de dragons, dans le meilleur arabe, l'interroge avec une cordialité tout à fait inhabituelle, lui fait entonner de colossales tasses de caoua. Y a bon. Alors le hauptmann, tout à fait camarade, entame son boniment. « L'Allemagne ne fait pas la guerre aux Musulmans, même s'ils sont égarés entre ses ennemis. Le kaiser est le grand allié du Sultan et de Mohamed... Il a donné des ordres pour que ses amis d'Islam soient bien traités... Le spahi va être envoyé à l'état-major allemand d'où, après toutes sortes de politesses, on lui donnera un firman pour Stamboul... »

— Y a pas bon, répond simplement M'barech.

Le lendemain, l'officier de Wilhelm pacha insiste. Cette fois, M'barech ne répond rien... Seulement, à la nuit, ce blessé, que nous n'avions pas même osé charger sur une voiture, s'évade de la trop cordiale ambulance, traverse en trois jours les lignes allemandes. Allah seul sait comment ! et vient « rendre compte »... Y a bon.

M'barech mit plusieurs semaines à mourir de sa fidélité, et on eut de la peine à le garder à l'hôpital d'où, au dernier jour encore, il voulait impérieusement faire la guerre.

Ils sont de son peloton, les deux beaux cavaliers du Sud qui, envoyés de nuit à la découverte, glissent à travers les avant-postes ennemis et se jettent au village d'Ablain-Saint-Nazaire qu'occupe tout un bataillon. A l'affût derrière la porte d'une grange, ils attendent.

Une jeune femme survient, précédant les huit genadiers cantonnés chez elle. Elle pousse la porte, est happée par une poigne cuivrée et collée sur une botte : les deux premiers grenadiers la suivent et leurs deux têtes sautent, simultanément. Les autres locataires n'insistent pas, déguerpissent en hurlant aux armes.

Cependant, sur sa botte, devant les corps décapités, la propriétaire s'affole et crie : « Maman, maman... ! »

— Y a pas maman, y a colonel, réplique le plus ancien des spahis, qui hisse la manifestante sur son épaule et file à nos tranchées où la madame française exposera avec utilité la position et la force de ses hôtes.

Maurice GANDOLPHE.

La Marche de la Victoire, 1 vol., Perrin

Citations à l'Ordre

— Nous sommes heureux de publier ci-dessous les deux dernières citations dont a été l'objet l'adjudant Gilbert Uteau, décoré de la médaille militai e :

A l'ordre de l'armée du 9 octobre 1918 : « Pilote de chasse de premier ordre, sous-officier modèle, tenace et brave; s'est distingué d'abord dans l'artillerie lourde, puis dans l'aviation; il a réussi grâce à ses belles qualités militaires. A communiqué son ardeur à tous ses camarades, abattant en peu de temps deux drachens et un avion ennemi. Le 14 septembre a battu un bi-place de reconnaissance, remportant ainsi sa quatrième victoire. Quatre citations. »

A l'ordre de l'armée, novembre 1918 : « Pilote de chasse adroit et brave. Au cours d'une patrouille a résolument soutenu un combat seul contre quatre appareils ennemis, permettant ainsi à un de ses camarades de dégager un avion de corps d'armée attaqué par trois autres ennemis et d'abattre l'un d'eux. Est rentré avec son réservoir d'essence arraché par les balles, deux grosses déchirures dans ses plans et une balle dans son carburateur. Déjà cinq fois cité à l'ordre. »

L'adjudant Uteau est de la classe 1917, et s'engagea au début de la guerre. La famille de ce brave habite rue Sainte-Catherine, 105, à Bordeaux.

— M. Marcel-Raoul Funereau (active), capitaine commandant la 13e compagnie du 328e régiment d'infanterie, a été nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade d'officier avec la magnifique citation suivante : « Jeune capitaine d'une bravoure légendaire au régiment. A fait de sa compagnie une unité d'attaque de premier ordre, grâce à l'ascendant qu'il a su prendre sur tous ses subordonnés. Toujours volontaire pour l'exécution de coups de main exigeant habileté et audace. A été très grièvement blessé au cours d'une attaque, où il s'est distingué une fois de plus, le 25 juillet 1918, au bois de la Tournelle. Perte de la vision de l'œil gauche, une blessure antérieure. Six citations. »

Cette mention porte à sept le nombre total de ses citations : six palmes et l'étoile d'argent.

— A l'ordre du régiment, René Pénau, soldat de réserve à la 18e section d'infirmiers militaires, détaché comme brancardier au 46 régiment mixte de zouaves-tirailleurs : « Brancardier de compagnie, qui a donné en plusieurs circonstances et notamment à Ribécourt, au mois de mars 1915, des preuves de son dévouement et son attachement au devoir. »

— Est cité à l'ordre du régiment, André Jau, sous-lieutenant au 8/364e d'artillerie de campagne : « Gradé de valeur, pendant 90 jours de bataille ininterrompue dans la Somme, s'est signalé par son courage et l'autorité avec laquelle il a commandé sa section dans des conditions souvent critiques. »

Ce vaillant officier a été promu lieutenant le 23 mai 1919. Il est le fils de M. Jau, sous-ingénieur des ponts et chaussées à Bordeaux.

— Est cité à l'ordre du régiment, Gaston Gaube-Dubéros, soldat de 2e classe au 1er régiment mixte de tirailleurs, 3e compagnie : « Très bon soldat, courageux et dévoué, a toujours fait preuve des plus belles qualités d'endurance et de bonne humeur. »

— Est cité à l'ordre du régiment, Joseph Boisard, caporal au 26e d'infanterie, 3e compagnie, classe 1916 : « Gradé brave et courageux. A toujours accompli son devoir en toutes circonstances, particulièrement dans l'Aisne, en 1917, et à Verdun, en 1918. »

Petite Correspondance

— M. O. Y. — Adressez-vous à la mairie du lieu de naissance de ce militaire si son décès a été officiellement constaté.

— J. M., 10. — 1. Non. — 2. Si votre mari est mort dans le service, oui. — 3. Oui, si son chef de corps accorde un rappel de citation. Ecrivez-lui.

— R. M. 206. — 1. Non, les frères et sœurs ne sont pas compris dans les ayants droit au pécule des morts. — 2. Si votre mère est vivante, elle y a droit.

— Julia. — La taxe de 5 % est exigible. Le notaire a agi légalement.

— Udebranque, 1887. — La loi du 27 juin 1919 modifiant celle du 9 mars 1918, vous permettra de rester deux ans aux mêmes conditions, mais il faut attendre que le Sénat l'ait votée à son tour. Jusque-là, faites opposition et demandez un délai au juge de paix.

— J. G. 1919. — 1. Votre bail est prorogé d'office jusqu'au 1er novembre 1921. — 2. Oui.

— Un artilleur classe 19. — Faire une demande voie hiérarchique en joignant un certificat du doyen de la Faculté.

— E. P. S. Augustin. — Impossible, regrets. Tout notre personnel est au complet.

— A. Z. 1357. — 1. Appelez ce locataire devant la commission arbitrale (justice de paix); — 2. Oui, mais vous devez demander les 50 % au directeur de l'enregistrement; — 3. Pour tous les locataires, mobilisés ou non; — 4. Dans les trois mois de la démobilisation.

— B. P. 1884. — 1. Si vous avez fait la signification, vous êtes en règle; — 2. Le nouveau propriétaire est lié vis-à-vis de vous comme le premier; — 3. Non; — 4. Trois mois avant l'expiration du bail.

— A. B. 3. — 1. Vos trois locataires occupent des logements d'un prix supérieur aux petits loyers, ils ne sont donc pas exonérés d'office; — 2. Vous avez le droit de faire la preuve devant la commission arbitrale qu'ils sont en état de payer leur loyer; — 3. La commission arbitrale peut décider qu'ils doivent vous payer l'arriéré et reprendre, bien entendu, des maintenant leurs paiements réguliers. Assignez-les six mois après leur démobilisation.

MAITRE JACQUES.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Amélioration des relations de Bordeaux avec Vichy et Lyon par service de nuit à dater du 8 juillet 1919.

A dater du 8 juillet, les relations de nuit de Bordeaux avec Vichy et Lyon s'effectueront en deux heures de moins.

Aller. — Départ de Bordeaux-Saint-Jean 21 h. 55 à la même heure qu'actuellement de Limoges à 2 h. 48, de Montluçon à 6 h. 38, au lieu de 7 h. 30; arrivée à Vichy à 11 h. 03, à Lyon à 14 h. 13 au lieu de 16 h. 10.

Retour. — Départ de Lyon à 12 h. 50 (au lieu de 10 h. 45), de Vichy à 16 h. 03; arrivée à Montluçon 20 h. 44 (au lieu de 19 h. 55), à Limoges à 1 h. 42, à Bordeaux-Saint-Jean à 7 h. 17 (au lieu de 7 h. 21).

Voitures directes de toutes classes dans les deux sens du parcours entre Bordeaux et Lyon; voiture directe de 1re et 2e classes dans les deux sens du parcours entre Bordeaux et Vichy.

Il est rappelé d'autre part que les relations de Bordeaux avec Vichy et Lyon s'établissent commodément par service de jour au moyen du train rapide Bordeaux-Milan, comportant des voitures directes 1re et 2e classes et un wagon-restaurant entre Bordeaux et Lyon, ainsi qu'une voiture directe de 1re et 2e classes entre Bordeaux et Vichy et vice-versa.

Aller. — Départ de Bordeaux-Bastide à 7 h. 30, arrivée à Limoges à 11 h. 33, à Montluçon à 15 h. 16, à Vichy à 19 h. 23, à Lyon à 21 h. 45.

Retour. — Départ de Lyon à 6 h. 30, de Vichy à 9 h. 15, de Montluçon à 12 h. 30, de Limoges à 16 h. 36; arrivée à Bordeaux-Bastide à 20 h. 55.

Améliorations au service des trains entre Paris, Bordeaux, la frontière espagnole, Madrid et Lisbonne, via Madrid, à dater du 8 juillet 1919.

A dater du 8 juillet 1919, un nouveau train rapide partira de Paris-quai d'Orsay à 17 h. pour arriver à Bordeaux à 2 h. 35, à Biarritz à 6 h. 54, à Irun à 7 h. 59. Il correspondra à cette dernière gare avec le train espagnol arrivant à Madrid à 21 h. 10.

En sens inverse, le train partant de Madrid à 9 heures sera en correspondance à Hendaye, à dater du 9 juillet, avec un nouveau train rapide partant de cette dernière gare à 21 h. 26, de Biarritz à 21 h. 51, de Bordeaux à 2 heures, et arrivant à Paris-quai d'Orsay à 11 h. 20.

Ces deux nouveaux trains comporteront des voitures de 1re et 2e classes et des wagons-lits. Grâce à leur création qui améliore d'autre part les relations avec le Sud-Ouest, la durée du voyage entre Paris et Madrid, qui s'effectue actuellement en 34 h. 35 à l'aller et 34 h. 53 au retour, sera réduite à 28 h. 10 et 26 h. 30.

A Madrid, les voyageurs trouveront en outre à l'aller et au retour, trois fois par semaine, une correspondance très commode pour Lisbonne 1re classe, faisant ressortir, comme ci-après, les relations avec Paris :

Départ de Paris : 17 heures. Arrivée à Madrid-Nord : 21 h. 10. — Départ de Madrid-Delicias : 23 h. 30 les mardi, jeudi et dimanche. — Arrivée à Lisbonne : 15 h. 13.

Départ de Lisbonne : 15 h. 50, les lundi, mercredi et samedi. — Arrivée à Madrid-Delicias : 7 h. 40. — Départ de Madrid-Nord : 9 heures. — Arrivée à Paris : 11 h. 30.

Wagons-lits entre Madrid et Lisbonne.

Relations directes de Paris-quai d'Orsay avec la station thermale de Laruns-Eaux-Bonnes.

Pour la saison d'été 1919, des relations directes entre Paris-quai d'Orsay et la station thermale de Laruns-Eaux-Bonnes seront établies ainsi qu'il suit par une voiture directe de 1re et 2e classes :

Aller. — Départ de Paris-quai d'Orsay à 20 h. 25 (à dater du 8 juillet jusqu'au 28 septembre); arrivée à Laruns à 14 h. 20.

Retour. — Départ de Laruns à 15 h. 10 (à dater du 10 juillet jusqu'au 30 septembre); arrivée à Paris-quai d'Orsay à 8 h. 53.

Améliorations au service des trains entre Paris-Bordeaux et les stations thermales et balnéaires du Sud-Ouest à partir du 8 juillet 1919.

Un nouveau train rapide avec 1re et 2e classes et wagons-lits sera mis en marche à dater du 8 juillet 1919 à l'aller et du 10 juillet au retour pour assurer les relations de Paris avec Bordeaux et les stations thermales et balnéaires du Sud-Ouest.

Aller. — Départ de Paris-quai d'Orsay à 17 heures. Arrivée à Bordeaux-Saint-Jean à 2 h. 35, à Pau à 6 h. 57, à Loudes à 7 h. 48, à Pierrefitte-Nestalas à 8 h. 27, à Bagnères-de-Bigorre à 9 h. 18; à Biarritz à 6 h. 54.

Retour. — Départ de Biarritz à 21 h. 51, de Bagnères-de-Bigorre à 19 h. 28, de Pierrefitte-Nestalas à 20 h. 05, de Lourdes à 20 h. 43, de Pau à 21 h. 33, de Bordeaux-Saint-Jean à 2 h. Arrivée à Paris-quai d'Orsay à 11 h. 20.

Sleeping et voitures directes de ou pour Pierrefitte-Nestalas, Biarritz et Hendaye-Irun. Voitures directes de ou pour Bagnères-de-Bigorre. Wagon-restaurant entre Paris, Poitiers et vice versa.

LA HERNIE

GUÉRIE PAR la Méthode LEROY
CHUTES de MATRICE
DÉPLACEMENTS des ORGANES

Ce n'est plus une utopie ! **LA HERNIE** est **aussitôt maîtrisée et rapidement guérie** grâce à la **METHODE LEROY, de PARIS.** Dominant de bien haut les vaines promesses des soi-disant spécialistes, les nouvelles preuves ci-dessous, **« VERITABLES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR DE LA SCIENCE »,** sont bien la confirmation des milliers de guérisons déjà publiées ici :

M. GATINAUD, à La Tâcherie, commune de Mons, par Matha (Charente-Inférieure). Hernie guérie en deux mois.
Mme BRIDON (Jeanne), à Panjas (Gers). Hernie droite guérie en trois mois.
M. BERNADÓ, à Mirepoix, par Ste-Christie (Gers). Hernie guérie en trois mois.
M. DESTIEU, rue de Gontaud, à Marmande (Lot-et-Gar.). Hernie guérie en quelq. mois.
Mme DESTRADE, à Sault-de-Navailles (B.-P.). Hernie guérie en quelques mois.
M. LAVIE (Valentin), à Guiche (Basses-Pyrénées). Hernie guérie en deux mois.

VOILA DES RESULTATS !!!

Il n'y a plus à hésiter ! Aussi nous engageons les intéressés à ne pas confondre et à venir voir l'éminent spécialiste à :

Jonzac, vendredi 11 juillet, hôtel de l'Ecu.
Cognac, samedi 12 juillet, hôtel de Londres.
La Rochelle, dimanche 13, hôt. du Commerce
Saujon, lundi 14 juillet, h. de la Croix-Verte.
Angoulême, mardi 15 juillet, hôtel du Palais.
Coutras, merc. 16, hôt. de la Paix, face gare.
Marennes, jeudi 17 juillet, de 11 heures à 2 heures, hôtel du Cheval-Blanc.
Saint-Pierre-d'Oléron, vendredi 18 juillet, jusqu'à 1 heure, hôtel du Commerce.
St-Jean-d'Angély, sam. 19, hôt du Commerce.
BORDEAUX, dim. 20 et lundi 21 juillet, hôtel des Pyrén. et des Négoc., 12-14, r. St-Remi.
Aire-sur-l'Adour, mardi 22 juillet, de 1 heure à 6 heures, hôtel du Commerce.
Lannemezan, merc. 23 juill., hôt de la Gare.
Tarbes, jeudi 24 juillet, hôtel Henri-IV.
Oloron, vendr. 25, jusqu'à 3 h., hôt de la Poste
Dax, samedi 26 juillet, hôtel du Nord.
Mont-de-Marsan, dimanche 27 juillet, hôtel Richelieu et Saint-Martin.
Pau, lundi 28 juillet, hôtel de l'Europe.
Orthez, mardi 29 juillet, Grand-Hôtel.
Peyrehorade, merc. 30 juillet, hôtel Bancon.
Bayonne, jeudi 31, hôtel Moderne, Loustaud.
Lespare, vendredi 1er août, de 10 h. à 3 h., hôtel de la Paix.
Marmande, le 2 août, hôtel Terminus et des Voyageurs, en face de la gare.
Agen, dim. 3 août, hôt. Jasmin, face la gare.
Villeneuve-sur-Lot, lundi 4 août, hôtel Terminus, en face de la gare.
Fleurance, mardi 5 août, hôtel de France.
Eauze, mercredi 6 août, hôtel Maupeu.
Tonneins, jeudi 7 août, hôtel du Centre.
LEROY, 75, rue Faub.-St-Martin, **PARIS** (Xe)

Le plus sûr des placements

Vous voulez que votre argent vous rapporte et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuez le plus rémunérateur des placements sûrs en achetant des **Bons de la Défense nationale.**

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres :

PRIX NET des BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les **Bons de la Défense nationale** partout : agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les banques et chez les notaires.

CHRONIQUE VINICOLE

HERAULT

Béziers, 4 juillet. — La Chambre de commerce de Béziers nous communique la côte officielle des alcools et des vins :

Alcools. — Trois-six de vin, 86 degrés, 850 fr.; eau-de-vie de vin de Béziers, 52 degrés, 525 fr.; trois six de marc, 52 degrés et eau-de-vie de marc, 52 degrés, manquent.

L'hectolitre nu, pris chez le boutilleur, tous frais en sus.

Vins rouges, de 112 à 122 fr.; vins rosés, de 112 à 125 fr.; vins blancs, de 120 à 140 fr., selon degré, qualité et conditions, l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus.

ALCOOLES ET RHUMS SUR PLACE

Alcool de vin. — On vend de 940 à 950 fr. l'hectolitre nu, les 86 degrés.

Rhums

Navires. — Nous avons reçu le navire « Nicolas », qui avait été en relâche aux Açores.

Rhums Martinique et Guadeloupe. — Les cours continuent de baisser. Des lots ont été vendus de 600 à 650 fr. l'hectolitre logé les 54 degrés.

Stock en douane à Bordeaux au 30 juin 1919. — Rhums Martinique, 613 hectolitres; rhums Guadeloupe, 2 hectolitres; rhums divers, 23 hectolitres. Ensemble, 638 hectolitres, contre 5,890 hectolitres l'an dernier.

Vente de rhums, d'alcools et d'eaux-de-vie par l'Etat. — L'Etat met en vente : Rhums, 71,474 hectolitres; alcools, 9,815 hectolitres; eaux-de-vie, 7,483 hectolitres.

La vente aura lieu le 21 juillet courant. On peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres devront parvenir avant le 21 juillet au sous-secrétaire d'Etat de la liquidation des stocks, 19 bis, boulevard Delessert, à Paris (XVIe).

LA HERNIE

Conséquences de la Chaleur

L'été est pour le hernieux la saison pénible par excellence, car sous l'influence de la chaleur, la hernie devient le siège d'inflammations, de plaies, parfois même de complications dangereuses.

Plus que jamais les hernieux souffrent de la pression brutale des mauvais bandages dont ils sont munis.

Seuls, les **Appareils Pneumatiques, Imperméables et sans Ressort de A. CLAVERIE** permettent d'éviter radicalement tout malaise et de jouir normalement de tous les avantages de la belle saison.

Légers, souples, imperméables à l'eau et à la transpiration, ce sont les seuls qui se moulent sur le corps sans se déplacer et sans occasionner la moindre gêne.

Aussi est-ce avec plaisir que nous avons appris l'arrivée parmi nous de **M. A. CLAVERIE,** le renommé Spécialiste de Paris, et nous nous empressons de communiquer cette bonne nouvelle à ceux qui souffrent de **Hernies, Descentes,** etc., assurés qu'ils sont de trouver, grâce à lui, un soulagement immédiat et définitif à leurs souffrances.

L'éminent Spécialiste recevra de 9 heures à 4 heures à :

Dax, samedi 12 juillet, hôtel de l'Europe.
BORDEAUX, dimanche 13, lundi 14, mardi 15 et mercredi 16, grand hôtel des Sept-Frères (36, rue Porte-Dijeaux).
Blaye, jeudi 17, hôtel du Médoc.
Libourne, vendredi 18, hôtel de France.
La Réole, samedi 19, Grand-Hôtel.
Langon, dimanche 20, hôtel du Lion-d'Or.
Pons, lundi 21, hôtel de Bordeaux.
Marennes, mardi 22, hôtel du Cheval-Blanc (de 1 h. à 4 h.).
St-Pierre, merc. 23, hôt. de la Renaissance.
Le Château, jeudi 24, hôtel de France.
Jonzac, vendredi 25, hôtel de l'Ecu.
St-Jean-d'Angély, sam. 26, hôt du Commerce.
La Rochelle, dim. 27 et lundi 28, hôt de France
Rochefort, mardi 29, hôtel de France.
Saintes, mercredi 30, hôtel du Palais.
Royan, jeudi 31, hôtel de la Croix-Blanche.
Cognac, vendredi 1er août, hôtel Dumas.
Angoulême, sam. 2 et dim. 3, hôt. de France.

Ceintures ventrières et appareils perfectionnés pour toutes les Déviations des Organes de la Femme. — Bas pour Varices.

Corsets Réformateurs contre toutes les déviations et déformations de la colonne vertébrale.

A. CLAVERIE, Spécialiste breveté, 234, Faubourg-Saint-Martin — PARIS.

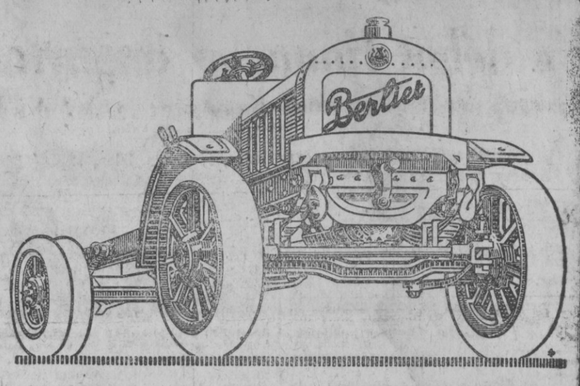

CAMION 4 Tonnes

Prix net : 29.300 Francs

Livraison Rapide

Demander Notice et Catalogue

92, Boulevard Président Wilson BORDEAUX

Berliet

ACHETEURS DE MEUBLES
PALAIS DU MOBILIER
30 et 32 - Rue du Mirail
Vous offre un choix considérable de tous objets mobiliers, achetés à des conditions exceptionnelles qui nous permettent de vendre à des prix d'avant-guerre.

Le Meilleur Laxatif
GRAINS de VALS
un seul au repas du soir
effet le lendemain matin
Chasse la bile et Purifie le sang
64, Boul^d Port-Royal, PARIS et toutes Ph^ies.

J'ai vu...

MIGRAINES
NÉVRALGIES
RHUMATISMES
et tous malaises d'un caractère fiévreux sont toujours atténués et souvent guéris par quelques Comprimés
d'ASPIRINE "USINES du RHÔNE"
Le Tube de 20 Comprimés : 1'50
*En Vente dans toutes les Pharmacies.

REMORQUES

Tous Tonnages 2 ou 4 Roues
LIVRAISONS TRÈS RAPIDES
REMORQUES-RÉSERVOIRS POUR LE TRANSPORT DES VINS ET ALCOOLS
Remorques de tous genres et tous types
DEVIS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE
BRIEL et Cie, Constructeurs spécialistes, 4, chemin Villon, LYON (Rhône)

MALADIES INTIMES
606

SYPHILIS, VOIES URINAIRES *et leurs complications.*
Traitement sérieux sans promesses illusoires, à
L'INSTITUT SÉROTHERAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance Bordeaux

En Vente dans les Magasins et Dépôts de la **Petite Gironde**

Albums d'Alphabets et de Dessins
AU POINT DE MARQUE

Trois Albums contenant, par graduation, **36 pages** de Modèles (Alphabets et Dessins)
Les trois Albums se vendent ensemble ***60 centimes***
Envoi franco contre 60 centimes en timbres-poste adressés au Directeur de la *PETITE GIRONDE*, 8, rue de Cheverus, à Bordeaux.

Vous aimez le bon café
et c'est avec un soin jaloux que vous faites le vôtre. Vous n'admettez dans sa préparation que des produits au parfum et à l'arôme indiscutables. Vous affinez donc la saveur de votre café avec la
Chicorée "La Mère Michel"
Garantie absolument pure
Vous obtenez ainsi un délicieux café, réconfortant, stimulant et hygiènique et vous économisez encore sur le prix du café pur, excitant ou déprimant.
La Chicorée "La Mère Michel"
est en vente dans toutes les bonnes Maisons d'Alimentation.

PLUS SOLIDE QUE L'ACIER — **PNEU HUTCHINSON** — PLUS SOLIDE QUE L'ACIER
VÉLO — MOTO — AUTO
VÊTEMENTS Imperméables
Marque **A L'AIGLE**

POUR VOUS MEUBLER LUXUEUSEMENT A BON MARCHÉ
Visitez les "MOBILIERS ÉLÉGANTS"
33, Cours Georges Clémenceau, 33 — Bordeaux
OCCASIONS INTROUVABLES AILLEURS
de Mobiliers riches de notre **GARDE-MEUBLE** de **PARIS** provenant des premieres Maisons. - Chambres à coucher. -Salles à manger. - Salons Anglais et Aubusson. - Cabinets de Travail. - Lustres. - Tableaux.
VENDUS BIEN AU-DESSOUS DE LEUR VALEUR

MALADIES DU SANG
RHUMATISMES — ECZÉMAS — **606** — NÉVRALGIES — ARTHRITISME
Traitement tous les matins
ANALYSES DU SANG
CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux, 10

SULFATES - BOUILLIES
La **BOUILLIE ROUCH Frères**, marque « **LA CUVE** », est vendue par les commerçants en rapport des prix du sulfate de cuivre. Ecrire au fabricant : ROUCH Frères, 48, allées Lafayette, Toulouse.

BRABANTS "KIRPY"

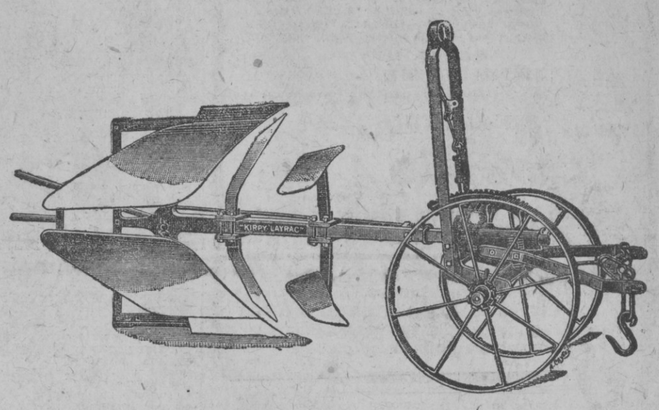

CONSTRUCTION DE TOUT PREMIER ORDRE
DEMANDER CATALOGUE N° 2 : ETABLISSEMENTS **KIRPY**, à **LAYRAC** (L.-G.)

Pour Maigrir
PILULES GALTON, le meilleur amaigrissant
COMPOSITION EXCLUSIVEMENT VÉGÉTALE — PAS D'IODE NI DÉRIVÉS IODÉS.
Réduction des Hanches, du Ventre, du Double-menton. — Disparition de la graisse superflue.
Le Bacon avec instructions 5,50 f° (contre remb. 6,05) ; double fl. 11,30 f° (contre remb. 11,60). J. RATIÉ, ph^ien 45, rue de l'Échiquier, PARIS

TRANSPORTS
AUTO-CAMION, voiture fermée, prendrait mobilier ou 4 tonnes marchandises diverses pour Bayonne-Biarritz-Hendaye. Départ de Bordeaux samedi 12 juillet. S'adresser à MM. Bagazgoitia et Larroudé, place Sobradiel, Biarritz.

CRESSOL
Dentifrice Végétal
au Cochléaria des Pyrénées
est le seul dentifrice adapté spécialement à tous les soins de la bouche
Elixir, Pâte, Poudre, Savon
COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX
En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies

BLENORRHAGIE même la plus ancienne, guérison rapide, définitive, sans danger, par spécifique COUDERC, Phie du Soleil, pl. Lafayette, Toulouse. 6f 60 fco poste

CAMIONNETTES à essieux, portant charge utile 1,500 kilos
Seul concessionnaire pour tout le Sud-Ouest :
Garage AVON, 13, cours Pasteur, Bordeaux. — *Téléphone 43.83.*

Le Matolin
Marque Déposée
est plus artistique que la
PEINTURE A L'HUILE
et remplace les
PAPIERS PEINTS
Envoi Gratis des Cartes de Nuances
11, Avenue de Paris, PLAINE-SAINT-DENIS
Téléphone : NORD 07-66

ON DEMANDE DES OUVRIÈRES
Vestonnières, Culottières. Giletières et des Entrepreneurs pour trav. assuré toute l'année. Très bien rétribué. S'adresser ou écrire **Manufacture Bordelaise de Confections, 41, r. Pas-St-Georges.**

MANUFACTURE DE PAPETERIE
Env. comm., 6f ; env. écu, 6f ; ramettes écu. 0f 50 ; ramettes 1/8 coq., 0f 60 ; pochettes 4/4, 60f. — Echantillons sur demande. — Livraison immédiate. **C. et L. Danneels et Floor**, 52, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, **Paris.**

LA CHAMPAGNETTE ANGLAISE *E. L.*
0 fr. 22 le litre. Boisson végétale gazeuse supérieure au cidre. — La boîte pour 35 lit. 2 fr. 00 fco ; la boîte pour 175 lit. 9 fr. 00 fco. — Notice gratuite. Ecrire dépôt **L. Champagnette**, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).

Nous fournissons le **SIROP** roux pur **SUCRE** nécessaire. La **DOSE** pour **35 litres, 8 fr. 35 ; la DOSE pour 175 litres, 30 fr.**

IMPUISSANCE
GUERISON RAPIDE ET A TOUT AGE
par les ***Wirrell, 11.35*** f° — Notice franco.
Laboratoires LÉRE, Bd Gambetta 147, Bureau 2 NICE

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.
Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*. Seule la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Exiger ce portrait.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury**, pour leur assurer une bonne formation.
Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.
Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers*, trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury**.
Celles qui craignent les accidents du **RETOUR D'AGE** doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury**, pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.
La **Jouvence de l'Abbé Soury**, 5 fr. le flacon toutes Pharmacies ; 5 fr. 60 franco, 4 flacons 20 fr. expédiés franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.
Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.
Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER
(Notice contenant renseignements gratis)

L'IMITATION
c'est l'apparence et non la qualité
POUR AVOIR UN VRAI GILLETTE
Exigez la Marque
TRADE **Gillette** MARK
sur tous les Raspirs, Ecrins & Lames
EN VENTE PARTOUT
Prix depuis 25 fr. avec 12 lames (24 tranchants)
Lames Gillette, le paquet de Six. 3 fr.
Le paquet de Douze..... 6 fr.
Catalogue illustré franco sur demande.
Société Française du RASOIR GILLETTE
3, Rue Scribe, PARIS
et à Boston, Londres, Montréal
Gillette Rasoir de Sûreté
NI REPASSAGE NI AFFILAGE

COMPTOIR DES VENTES
VENTES et ACHATS
DE
FONDS DE COMMERCE
61, rue Sainte-Catherine, 61 (entresol)
Avis aux Commerçants
L'AGENCE LA PLUS RAPIDE *pour la* Vente de *tous* **FONDS DE COMMERCE.**
Prière de se faire inscrire **gratuitement.** *Nous offrons à notre clientèle un nombreux choix de tous* **Commerces.**
AVANT DE TRAITER
une affaire, Messieurs les **ACHETEURS**, *voyez le comptoir des* **Ventes. — MAISON DE CONFIANCE,** *qui prête de l'argent à tout acheteur sérieux traitant par notre intermédiaire.*
61, rue Sainte-Catherine, 61 (entresol).

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE
BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

AUTOMOBILES ET MOTEURS - L. LESPINASSE
37, rue Pasteur, et 68, rue d'Ormilly, Caudéran — *Téléph. 12*
VENTE, ACHAT, ECHANGES, REPARATIONS. Voitures tourisme, poids lourds, camionnettes, canots, groupes marins. — *Télégr. Lespinasse-Autos, Caudéran*

CHARPENTIERS
La Société Norvégienne de l'Azote, Pierrefitte-Nestalas (Hautes-Pyrénées) demande des charpentiers pour ses travaux d'aménagement de chutes d'au à Gèdre-Luz.
Salaires : 1 fr. 20 à 1 fr. 30.

ENTOMOLOGIE. Magnifique et importante collection papillons à vend. Vve Blot, manufre tabacs, Tonneins (L.-G.)

A ENLEVER 1,500 fr., un lot de 1,500 sacs environ, dimensions approxim. 45×90. Bon état serv. **Entreprise COURTY, Rochefort.**

ON DEMANDE urgence, bons charpentiers, 2 francs de l'heure. Embauche immédiate. **Entreprise COURTY, Rochefort.**

Matériel démontable pour Fêtes publiques
Tribunes, kiosques à musique, plancher, mâts, drapeaux, écussons, etc. **Vente et Location.** Borthomieu, Libourne (Gironde)

AUTO achèter, de conf. à particult., torp. récent 2-4 pl. Lt Benoit, aviation, Blanquefort (Gde)

ÉTABLISSEMENTS Vve GAYET et Cie, huiles et savons, à SALON (B.-d.-Rh.), demde représentant. Fortes remises. Expédient directem pt posit Demder prix.

ON cherche en **Gironde**, près d'une gare, domaine ou petit château 20 à 30 hectares. (A. BRIÉL, 8, r. Michel-Chasles, **Paris**

L'ÉLECTRICITÉ
INDUSTRIELLE EN GÉNÉRAL
Installations Réparations Spécialité de
BOBINAGE
Remise à neuf des moteurs Travail garanti
SALAZAR & Co
54, cours d'Albret, BORDEAUX

ON DEMANDE balancières pour matinées. **GROS SALAIRES.** 4, place des Capucins, 4, BORDEAUX.

OUVRIERES MECANICIENNES demandées. Corsets « Le Furet », 132, cours Victor-Hugo, Bx.

AVIS ÉTUDES ÉLECTRIQUES CHEZ SOI : Diplôme d'ingénieur, dessinateur, monteur, T. S. F. Situation d'avenir (2 sexes). Demandez brochure gratis H, à Institut Radio, r. Perdonnet, 5, Paris

Tracteurs agricoles
neufs très puissants à vendre. QUEILLE, 19, rue Henri-IV, Bx.

A VENDRE CAMIONNETTE
1,500 k., bandes pleines. MARTIN, 243, r. Judaïque, Bordx.

CAPITAUX disp. de 50,000 fr., m'int. à affaire commerciale sér. garant. ou aff. importation. Ecr. ZERNAN, Ag. Havas, Bdx.

J'AI 8 MAGASINS bien situés à Bordeaux : je demande articles alimentaires, droguerie, mercerie ou autres en dépôt. Ecr. MENARD, Ag. Havas, Bdx.

ON désire acheter jolie propriété ou villa aux envir. Bordeaux. Ec. Déglia, Ag. Havas, Bx

AUTO beau torpédo 4 pl. Berliet, 16 HP, à vend., exc. état. Ec. pr rendez-vous Labane, Havas, Bx.

Papiers peints
MANUFACTURE
CATALOGNE ET DELTEIL
13, rue Petit-Goave, Bordx. Grand choix en tous genres.

ON EMBAUCHE charpentiers, menuisiers et ferrailleurs. ENTREPRISE PERRY, **Bassens**, fin des docks américains.

VELOS homme et dame marq., très bon état. 87, r. Chauffour

ENVELOPPES dep. 10 fr. le mille, 82, cours Gambetta, Talence, Bx.

Stock de bois divers
à vendre, 300 mc environ poutrelles, madriers, planches, et 20,000 k. bois de chauffage, bûches de pins refendues 1 mètre. S'adresser herboristerie, 13, route du Médoc, BOUSCAT (Gironde).

ON demande ménage vigneron-laboureur près Bordeaux, bons gages, vin, bois, légumes. Ecr. Ourouer, Agence Havas, Bx.

MUIDS 300 demandés. Ecrire : ALFI, Ag. Havas Bdx.

5 WAGONS plates-formes neufs à vendre. Prix avantageux. Ecrire : Réli, Agence Havas Bdx.

EPICERIE à céd. près Capucins. Loyer, 1,200 fr. ; rec. 20f. Prix 8,000f. Ecr. Frans, Ag. Havas Bx.

Achèterais violon et violoncelle. Ecrire Coupo, Ag. Havas Bx.

VERASCOPE obj. Zeiss-Iéna à v. Cycles, 12, place Picard, Bdx.

A VENDRE DANS LE GERS, beau domaine de 168 hectares, rapport et agrément. Parc, habitation meublée. Dépendances au centre de la propriété, composée de bois, prairies, céréales, vigne. Tr. belle situation. Px : 200,000 fr. SOL, ingénr civil à Montauban.

A LOUER, belle propriété meublée coteaux Floirac, 2,400 fr. les 3 mois, suscept. faire habit. hiver. Ec. Sim, Ag. Havas, Bx.

Pied-à-ter. disc. dans rue tranq. près gr. vole, confort. cab. toil. élect. Ec. Actual, Ag. Havas, Bx

A V. De Dion 12 HP., landaulet, cte rapide, Mors, 1,200 kg. S'ad. 14, rue des Tanneries, Bordeaux.

2 pièces dem. vides ou meublées. Mlle Florence, 4, r. Lauriers.

COUTURIERE essayeuse capable, active, demande place ou travail chez elle. Mlle Florence, 4, rue des Lauriers, Bordeaux.

Canot 5 m. suis ach. Simon, vil. Spencer, 239, bd Plage, Arcach.

Pers. sér. d. emp. manut. écrit., vte, réf. Ec. Acried, Havas, Bx.

Achète vélo homme occas. Ecr. à L. Rousset, Ludon (Girde).

ON dem. ménage concierge, 99, b. Albert-1er, anc. b. de Bègles.

A V. lavabo p. coiffeur, trois places, fauteuils, glace, casier abon.. caisse, etc. 15, r. Montbazon.

Piano d'étude à v., 15, r. Montbazon.

Antiquités, commode, secrétaire, table, fauteuil, bergère, bahut, faïence, tableaux, 121, c. Albret.

ON dem. ouvrières p. paquetage, 18, boul. Antoine-Gautier, Bx.

Chauffeur auto dem, place stable, Paul, rue Tanneries, 7.

Achète métier ruban 100 ou 110, Dufour, ch. Arcès, 139, Caudér.

AUTOMOBILE Ford bon état est dem. Adress. offres Charles Lauga, 3, rue Huguerie, Bx.

A V. vis-à-vis, omnibus, harnais, sacs, meubles anciens, Dupuy, q. Verrerie, Pauillac.

A V. landaulet Renault, très bon état, 147, r. d'Ornano.

A V. bicyclet. damé état neuf, Lambert, 106, c. Aquitaine.

Leçons anglais p. prof. expér. Ec M. Gache, 7, r. Lajarte.

BOIS de chauffage, 49 fr. la tonne sur wagon Bordx. Ecr. Liga, Ag. Havas, Bordx.

A CEDER
Cabinet d'affaires à Bordeaux. Ecr. Jacy, Ag. Havas, Bordx.

CHAUFFEUR domest. dem. 112, r. Ste-Catherine, papeterie.

A V. belle collection monnaies, médailles, sceaux. Ecrire Aubré, Agence Havas, Bordx.

Machine à tricoter dem. Ecr. Barrière, Ag. Havas, Bdx.

ON dem. âne trot. av. voit. 8/10 qu. Ec. Edel, Ag. Havas, Bx.

A V. camion Clydesdale, 45 HP, 5 ton. 1918, état neuf. Tourillon, 251, r. Judaïque, Bordx.

CHASSE on dem. chien ou chienne, 3-4 a., dress. parfait, Brocq, 251, r. Judaïque, Bdx.

ON dem. ouvrières cartonnier. Se présenter, 21, r. du Loup.

ATTELAGE d'âne à vendre, 12, rue Honoré-Tessier, Bdx.

BELLE chambre meub., cab. toil., jard. av. ou s. pens., pr. modér. Ec. Dup, Ag. Havas, Bx.

A V. b. propr. rap., ligne tram, 60 h. Ec. Lap, Ag. Havas, Bx.

BILLARD à v. belle occasion. S'adr. Lacoste, Puisseguin.

ON demande bonne sténo-dactylo très capable avec expérience correspondance commerciale. S'adresser Seignouret Frères et Co, 82, r. Mandron, Bx.

DESSINATEUR industriel disposant demi-journée, demande emploi ou travail. Ecrire DAUT, Agence HAVAS, à BORDEAUX.

ON demande des ouvrières lisseuses et des femmes pour les calendres. GRANDE BLANCHISSERIE, 102, ch. du Tondu.

MOTEUR élect. cont. 220 v., 3 HP Cie Gle Nancy, à vendre, 53, rue du Hautoir, 53, à Bordeaux.

TIMBRES-POSTE belle collection, monnaies anciennes à vendre. Ecrire BOUILLAUD, rue du Lignon, 9, à LA ROCHELLE.

ESPAGNOL, 26 a., prendrait exploitation agricole. Expér. sur diverses mach. agric. Connait comptabilité. Parle un peu français. Ecr. Grégorio Garcia, r. Coudol, 12, Le Bouscat, Gde.

CHEVAUX et camion à vendre, 25, rue Guépin, Bordx.

PETIT attelage pour faire livr. au mois, bar du Belvéder, 1, pl. de Lestonat, Caudéran.

PERDU dimanche après-midi, montre or, s. bracelet métal. Rap. 50, r. Leberthon. Récomp.

Moteur continu 10 HP, 230 volts à v. 35, r. Lecocq, Bordeaux.

A V. chambres milieu et coin, meubl. div. voiture p. poney. Fourneau, 195, rue la Benauge.

DAME très honorable dem. p. sais. été Arcachon gérance de mag. alimentat. ou autre. Faire offre Mme Letonnelier, 60, c. Gambetta, Talence.

119, bd George-V (bd Talence, 49) **A V. Belle MAISON vide, jardin.** VISITE : de 3 à 4 heures.

DAME veuve conn. direct. hôtel, dem. gérance ou surv. Sér. réf. Normand, 7, r. du Noviciat, Bx.

OUVRIERS et apprentis REPOUSSEURS demandés. Louis, 71, cours de la Somme, Bx

SITUATION A CEDER, cause santé. Px 6,000 f. Office Comml 20, r. Pilliers-Tutelle

STENO-DACTYLO libre 3 h. p. jour demande correspondances ou travaux copies. Ecr. HILLY, Agence Havas, Bx.

VILLA à V. Pontaillac-Royan, libre, 75,000 fr. **Rural Sud-Ouest**, 40, r. Poq.-Molière, Bordx.

A V. petit attelage âne, harnais jaune, jolie voiture. S'adresser : DUPAS, 6, rue Waldeck-Rousseau, LIBOURNE.

A V. CAMION Lorraine 14 HP, bon état, charge utile : 1,500, bandes pleines. S'ad. Mazard, 2, pl. Marceau, Bouscat-Bx

BONS MATERIAUX POUR REMBLAI
à céder. FONDERIES DE BOULOGNE-SUR-SEINE, 61, quai de Queyries, à Bordeaux-Bastide.

AUTOMOBILES
BON METTEUR au point demandé. Références. AVON, 73, cours Pasteur, 73, à BORDEAUX.

A VENDRE bicyclette Peugeot en excellent état, 350 fr. S'adresser 57, cours de Bayonne, Bx

HOTEL à céder très bonne clientèle, 80,000 fr. à gagner par an, se retire après fortune. Très pressé. Lateulade, 17, all. Damour, de 2 à 4 heures.

On demande appartement vide de 7 à 8 pièces pour 2 pers. tranq. Paierait un an d'avance. Ec. Paul, Hôtel Lambert, Bdx.

A V. petite propriété à St-Seve, le domaine Le Grava, pr. Beautiran, maison 8 pièces meublées, garage, beaux ombrages, arbr. fruit., chasselas. Px : 36,000f. S'y adr. M. Vinsonneau.

A VENDRE usine chaux hydraulique, pr. gare, clientèle assurée. Ecrire : M. R. PRUNET, à Saint-Céré (Lot).

ROYAN Magasin à louer, primeurs et bar à vendre. S'adres. Pineau, 10, r. Notre-Dame.

PEINTRES
Bons Salaires
Entreprises, 29, qual de Bacalan

CAMIONNETTE
beau châssis de Dion, jante amov. pneus neuf, 3,300, toute montée avec bâche, 3,900. Etabliss DEL, 17, chem. de Pessac.

1er AVIS Les époux Boutet ont vendu leur épicerie 127, ch. de Pessac. Réclam. M. Connès, 20, rue des Arts, Bx.

A VENDRE torpédo 4 places 10 HP de Dion-Bouton. S'adres. à M. E. GERARDI, à Tonnay-Charente (Charente-Inférieure).

ZEBRE 5 HP monocy. bon état à vendre. S'adresser DELLIAT, à Mussidan (Dordogne).

MACHINES A ECRIRE RÉPARATIONS
Prix modérés. Livraison rapide
Typewriter Supply Co
17, pl. Parlement. — Téléph. 44.62.

ON demande ménage, hom. sachant labour., fem. b.-cour et lait. ; av. enf. pouv. gard. bét., nourris, logés. Chât. Bellefont, St-Laurent-des-Combes (Gde).

MOTOS
O. Saubade, 32, r. de Bègles, Bx, informe sa clientèle qu'il vient de recevoir des motos anglaises modèle 1920, livrables de suite.

A VENDRE à Pontaillac-Royan gr. hôtel, 30 gr. ch., situation unique. Vue s/mer, vaste jardin. S'adr. ag. Dauffard, Pontaillac.

On dem. CUISINIERE sérieuse, avec référ. campagne et Paris, bons gages. Alard le Seuil, à Cérons, Gironde.

On dem. FEMME DE CHAMBRE sér. avec référ., connais. bien couture, repass, serv. de table, mén., bons gages, campagne et Paris. Alard le Seuil, Cérons, Gde

DE DION 9 HP mono, 4 pl. magnéto, capote, parebrise, excellent état. S'adresser 60, rue de Pessac, Bordeaux.

A RENTE VIAGERE on reçoit 100 à 150,000 fr. garanties hypothécaires 1er ordre. Taux supérieur aux Compagnies. S'ad. étude de BEDIOU, notaire à Bordeaux.

ARCACHON splendide villa plage et boulevard, parc et pelouses, 3,000 m. à vendre pour cause de départ. S'ad. étude Bediou, notaire, Bdx

A V. commerce 30,000 bénéfice net, pas de connaissance spéciale. Ecrire Bouté, Agence HAVAS. Rien des Agences.

A V. belle salle à manger complète, état neuf, style Renaissance. S'adresser concierge 64, rue Saint-Rémi, Bordeaux.

JEUNE DAME érudite, très lettrée, dem. emp. en rapport. Ecrire DIBERT, Agence Havas, Bordx.

FOUDRES ALCOOL 12, 15, 28 hectos à v. Ec. Afront, Havas, Bx.

MAISON neuve A V., cours de la Somme, Bx, 105,000 fr. Rez-de-ch. et 1er libres. **Rural Sud-Ouest**, 40, r. Poq.-Molière, Bx

MAISON A VEND. r. de Berry, Bx. Rez-de-ch. et 1er libres. 75,000 fr. **Rural Sud-Ouest**, 40, rue Poquelin-Molière, Bordx.

ACHETERAIS bel immeub. avec appart. lib., près gr. lycée Bx, **Rural Sud-O.**, 40, r. P.-Molière, Bx

AVIS M. Jean-Georges Allary, employé à la manufacture des tabacs de Bordeaux, informe le public qu'il ne reconnaîtra auc. dette contract. p. sa femme, **née Marguerite Mathieu.**

DAME SERIEUSE garderait enfant au-dessus de 2 ans, dans banlieue. S'adresser chez Mme Tessonneau, 41, rue du Hâ, Bx.

ALIMENTATION, Royan, sur passage, accepterait dépôt produits alimentaires, de préférence articles nouveaux. Ecrire : Mme GENAT, 5, place Notre-Dame, ROYAN (Ch.-Inférieure).

A céder charcuterie
faisant gros chiffre d'affaires **EPICERIE ET VINS.** S'adresser : CURAT, à Saint-Loubès (Gde).

ANGLET, près **Biarritz** : Pension lyc., villa Durcos, en face la station du tramw. Anglet-Saint-Jean, à 15 min. de la plage. Cuisine soignée. Prix modérés.

ON DEMANDE garçon 12-13 ans, p. guider accordeur pianos, 44, ch. du Chalet, Bx-St-Augustin.

AUTO 15 à 40 HP, est dem. av. ou s. carr. Ec. Dufaud, Ag. Havas

CAMION Purey chauff. est dem. Ec. Handy, Ag. Havas, Bordx.

ALOUER vide 1er étage, r. Judaïque, 1,200 fr., 3 p., balcon, cave, eau, gaz, électricité. Ecr. Lenat, Agence Havas, Bordeaux.

AV moteur gaz pauvre 25 HP. avec dynamo et moteur électr. S'adresser R. Franquès, 16, rue Poudensan, Bordeaux.

PROPRIETE ou partie meublée dem. environs Bordeaux. Ecr. Cléo, Agence Havas, Bordeaux.

Baladeuse et lot planches à v. pet. prix, r. de Son-Tay, 15, Bx.

A LOUER chez dame honorable chambre, s. à m., cuis. meubl., 14, r. Tamesse, frapper 2 coups.

BICYCLETTES homme, dame, billets, bon état, à vendre. S'adr. rue Fondaudège, 183, Bx.

POUR la victoire à solder lanternes, ballons et bougies. Antonio, rue d'Arès, 136, Bordx.

ON DEM. ouvrières tailleuses, L. Béraud, 20, c. de la Somme.

LISSEUSES de TEINTURES demandées, BERTIN, 127, rue Croix-de-Seguey, 127, Bordeaux.

Blanc moelleux p. bar. Echanton André, 59, r. Carpenteyre, Bx.

ON DEMANDE à louer immédiatement, pendant deux ou trois mois, une locomobile pour sciages en forêt. Ecr. : Produits forestiers, Villandraut, Gde

Voiture d'enfant état neuf à v. 32, rue de la Benauge, Bx-Bde.

ON ACHETERAIT BOULANGERIE. S'adresser à M. Saingiron, rue Pagès, 21, Bordeaux.

BAYARD-CLEMENT 8 HP, 4 cylindres, torpédo deux places et spider 1913, état neuf. 35, allées de Chartres, 35, Bordeaux.

ON DEMANDE chef d'équipe pour transports et chargements en forêts. Références exigées. S'adr. 25, rue Héron, Bdx.

ACHETERAIS voiture d'enfant. Ecrire : MILI, Ag. Havas Bx.

Effets de Commerce moratoirés Application Loi nouvelle, permettant règlement transactionnel, sans publicité judic. Renseign^ts, **DORCY**, expert, 32, r. Sainte-Colombe, Bx

ON demande garçon 12-13 ans, p. guider accordeur pianos, 44, ch. du Chalet, Bx-St-Augustin.

AUTO 15 à 40 HP, est dem. av. ou s. carr. Ec. Dufaud, Ag. Havas

CAMION Purey chauff. est dem. Ec. Handy, Ag. Havas, Bordx.

ALOUER vide 1er étage, r. Judaïque, 1,200 fr., 3 p., balcon, cave, eau, gaz, électricité. Ecr. Lenat, Agence Havas, Bordeaux.

AV moteur gaz pauvre 25 HP. avec dynamo et moteur électr. S'adresser R. Franquès, 16, rue Poudensan, Bordeaux.

PROPRIETE ou partie meublée dem. environs Bordeaux. Ecr. Cléo, Agence Havas, Bordeaux.

Baladeuse et lot planches à v. pet. prix, r. de Son-Tay, 15, Bx.

A LOUER chez dame honorable chambre, s. à m., cuis. meubl., 14, r. Tamesse, frapper 2 coups.

BICYCLETTES homme, dame, billets, bon état, à vendre. S'adr. rue Fondaudège, 183, Bx.

POUR la victoire à solder lanternes, ballons et bougies. Antonio, rue d'Arès, 136, Bordx.

ON DEM. ouvrières tailleuses, L. Béraud, 20, c. de la Somme.

LISSEUSES de TEINTURES demandées, BERTIN, 127, rue Croix-de-Seguey, 127, Bordeaux.

Blanc moelleux p. bar. Echanton André, 59, r. Carpenteyre, Bx.

ON DEMANDE à louer immédiatement, pendant deux ou trois mois, une locomobile pour sciages en forêt. Ecr. : Produits forestiers, Villandraut, Gde

Voiture d'enfant état neuf à v. 32, rue de la Benauge, Bx-Bde.

ON ACHETERAIT BOULANGERIE. S'adresser à M. Saingiron, rue Pagès, 21, Bordeaux.

BAYARD-CLEMENT 8 HP, 4 cylindres, torpédo deux places et spider 1913, état neuf. 35, allées de Chartres, 35, Bordeaux.

ON DEMANDE chef d'équipe pour transports et chargements en forêts. Références exigées. S'adr. 25, rue Héron, Bdx.

ACHETERAIS voiture d'enfant. Ecrire : MILI, Ag. Havas Bx.

Mon Succès !...

... vient de ce que j'emploie
la VÉGÉTALINE
qui coûte toujours moitié prix du beurre tout en le remplaçant très avantageusement !..
Dans les bonnes Maisons d'Alimentation
VÉGÉTALINE, 46, r. Breteuil, Marseille.

CONSOMMATEURS ! Vente directe, 100 fr. la caisse de 12 bout. excel. Porto dispon. 20e, 1re marq. Benoit, 245, r. Naujac, Bx

MECAN. AUTOMOB. ayant été placé maison bourgeoise, dde place pour saison. Ecr. à Jules, dépôt Petite Gironde, Libourne.

A VENDRE petite bétonnière, malaxeur, moule à pierres creuses. — S'adresser : GRAZIANA, Libourne.

ACHETE mortaiseuses à bras et à moteur. Ad. 30, r. Achard, Bx

A VENDRE outillage ferblantier, zinguerie, pompier. Brisse, Bégadan-Médoc

A V. PULVERISATEUR à traction. S'adresser Baudrit, constructeur à CADILLAC (Gir.)

ON DEMANDE jeune homme 15-16 ans, au courant travaux bureau. Appointements selon aptitudes. S'adresser à M. LEGROS, 32, rue Turenne, E. V.

CUISINIERE occasion demandée. Donner dimensions et prix. — JOLIVET, 104, rue du Grand-Maurian, Bordeaux.

PIANISTE soll et orch. prend. engag. Ecr. HARDY, Agence Havas, Bordeaux.

A Vendre
PETIT VAPEUR
132/69 tonneaux 1903. S'adresser R. VANDERCRUYCE, 21, rue Foy, 21, à BORDEAUX.

A VENDRE voiturette Clément-Bayard 10 HP, 4 cyl., 4 pl., parfait état marche, 22, r. Vergniaud, Bordeaux.

A LOUER appart. vide 3 pièces 1er étage contre échoppe seule. Ec. Afoot, Agence Havas, Bx.

A LOUER à Bordeaux vaste local situé près gare. Ecrire : Ablet, Agence Havas, Bordeaux.

On demande à louer dans propriété banlieue proximité du tram 2 ou 3 pièces meublées Ecr. Adole, Agence Havas, Bdx

CUVE 8 à 10 barriques demandée. Ec. Apol, Havas, Bordx.

Dem. ach. maison vide 7 à 8 p. ou meubl. p. centre. Ecrire : ACORT, Agence Havas, Bordx.

A.L. ch. m. él. Ec. Dad, Havas.

On dem. p. 2 pers. bonne à t. f., 25 à 30 a. Crs de l'Argonne, 18.

A V. armoire anglaise, piano, lit fer et cuivre, glace, matelas, lavabo, armoire ; 2, r. Henri-IV.

ON DEMANDE de bons ouvriers menuisiers, charpentiers, scieurs, des familles de préférence. S'adresser **Etablissements S. DUMARTIN, à Ychoux.**

SUIS ACHETEUR 100 demi-muids chêne, bon état. Faire offre R. Bonnet, Ste-Foy-la-Grde.

JeHOMME 16 à 17 a. dem. pr livr. REVOLAT, 1, qual Bourgogne.

FIELD occasion à vendre 43m2 S. Ecr. offres Rex, Ag. Havas, Bx.

RENTE viagère, suis preneur d'une maison. Ecrire Abash, Agence Havas, Bordeaux.

PORTUGAL blanc et rouge. Offrir toutes quantités disponibles Cholong, Agence Havas, Bordeaux.

A VENDRE 2 mulets 5 ans, 1 m. 48, très doux bien attelés, seul ou à deux. S'adr. **Restier**, Chalais (Charte).

A VENDRE Emplacement 2 hectares, Angoulême p. usine ; cheminée neuve de 35 m., chaudière. Belle chûte d'eau, roue, vastes hangars, maison. Ecrire MOREAU, 34 bis, rue Soleil, Angoulême (Charte).

PERDU par livreur 600 fr. et divers papiers. Père de famille pauvre. Rap. r. Vital-Carle, 23.

CHAUFFEUSE expérimentée, très bonnes références, prendrait emploi dans maison bourgeoise, magasin ou maison de com. Ec. Biès, 15, r. Buhan, Bdx.

POINTEUR-COMPTABLE, 46 a., sollicite emploi dans usine, manutention, quais, parcs, commionnage, travaux publics. Ecrire Vignolles, poste restante La Bastide-Bordeaux.

A LOUER une maison située port Langoiran, cuisine, salle manger, 2 chambres au premier, grenier au second, chais, cour, et jardin. Prix : 125 francs par mois.

A VENDRE trois cuves, deux pressoirs. S'adresser Hôtel Saint-Martin.

**A V